



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 15688

Numéro SIREN : 403 092 968

Nom ou dénomination : AU FORUM DU BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2017 sous le numéro de dépôt 57183



20170571832016

DATE DEPOT : 18/07/2017

N° DE DEPOT : 57183

N° GESTION : 1995815688

N° SIREN : 403092968

DENOMINATION : AU FORUM DU BATIMENT

ADRESSE : 61/63 RUE DESNOUETTES 75015 PARIS

MILLESIME : 2016

19 JUL 2017

57183

POUVOIR

Je soussigné Monsieur Joseph Stive LELLOUCHE, Président de la société AU FORUM DU DEVELOPPEMENT société par actions simplifiée au capital de 28 637 025 euros, dont le siège social est sis 89 boulevard Richard Lenoir à Paris (75011), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro d'identification 532 587 284,

Présidente de la société AU FORUM DU BATIMENT « AFDB » Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10.001.160 €, dont le siège social est sis 61/63, rue Desnouettes – 75015 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 403 092 968

Demeurant 10 rue Adrien Damalix (94410) SAINT MAURICE

Donne pouvoir au Cabinet ABHEURT représenté par Maître Valérie ABOUCAYA, avocat, 13 Bd Voltaire (75011) PARIS.

à l'effet :

- d'effectuer toutes démarches pour la société AU FORUM DU BATIMENT auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, de la Chambre des métiers, du CFE et de la recette des impôts
- et de signer tout document ou pièce,¹
- d'effectuer toute publicité

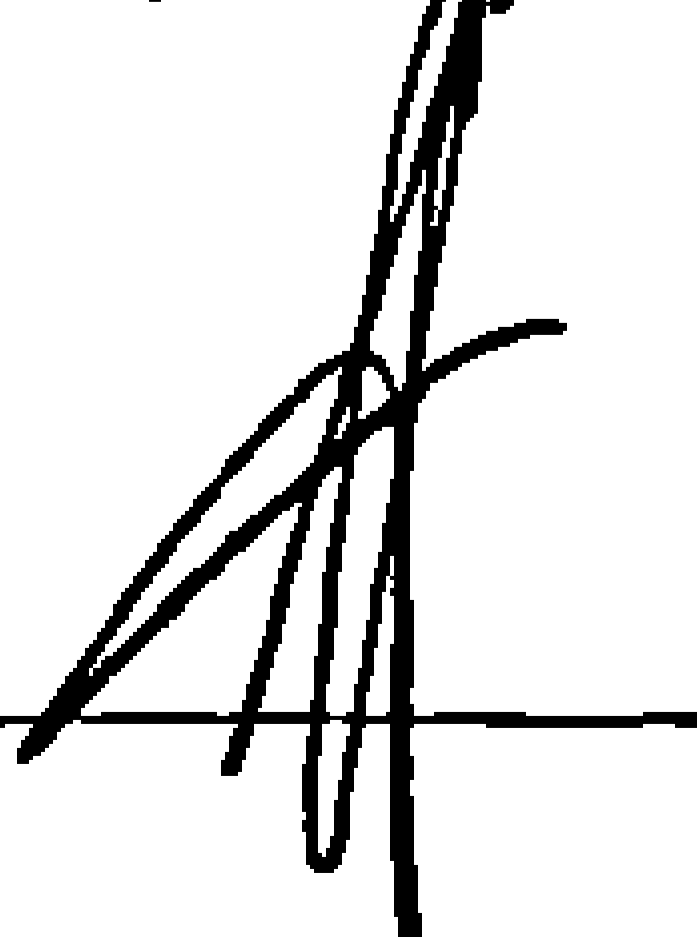
d'une façon générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

Fait à SAINT-MAURICE.....

Le 23/06/2017.....

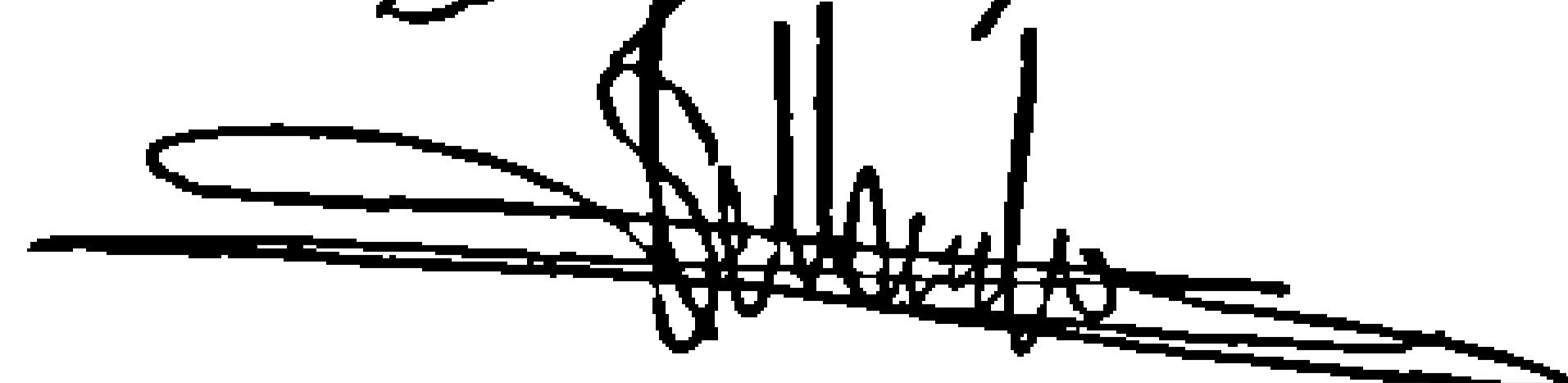
Le Mandataire
(« accepté » et signature)

accepté



Le Mandant
(« bon pour pouvoir » et signature)

" Bon pour pouvoir "



AU FORUM DU BATIMENT
« AFDB »
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 10.001.160 €
Siège social: 61/63 rue Desnouettes
75015 PARIS
RCS PARIS B 403 092 968

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

«

DEUXIEME DECISION

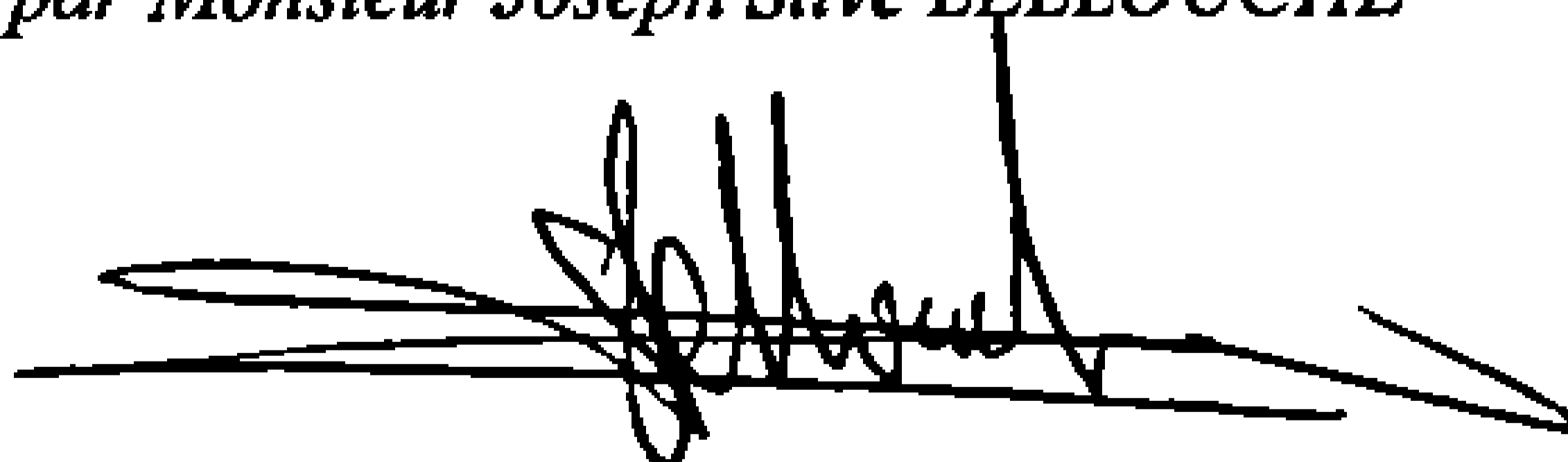
L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit un bénéfice net comptable de 1.346.133,61 € de la manière suivante :

- Dotation à la « réserve légale » soit.....374,03 €
Afin de la porter d'un montant de 999.741,97 € à 1.000.116 €
- Le solde, au compte « Autres réserves » pour1.345.759,58 €
Afin de le porter d'un montant de 15.680.913,55 € à 17.026.673,13 €

Conformément à la loi, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois précédents exercices.

..... »

Pour extrait certifié conforme
Signature de l'associé unique
AU FORUM DU DEVELOPPEMENT
représentée par Monsieur Joseph Stive LELLOUCHE



**ORIGINAL CONFORME
A L'ORIGINAL**

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 0061 RUE DESNOUETTES 75015 PARIS Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET* 4 0 3 0 B 2 8 8 B D 0 0 2 9 Néant

				Exercice N, date : <u>31/12/2016</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF MOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 452 716	535 685
	Fonds commercial (1)	AII	AI	91 469	11 063 988
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	674 123	343 284
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 045 971	292 045
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 740 100	8 601 516
	Immobilisations en cours	AV	AW		17 358
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	2 237 107	569 811
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		288 548
	Autres immobilisations financières *	BII	BI		1 320 339
	TOTAL (II)	BJ	BK	17 241 488	23 032 578
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS *					
	Matières premières, approvisionnements	BL	BVI		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	2 731 620	27 511 094
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		107 015
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	329 797	13 933 604
	Autres créances (3)	BZ	CA		5 561 640
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		57 250
	Disponibilités	CF	CG		2 975 231
	Charges constatées d'avance (3) *	CII	CI		775 704
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 061 417	50 921 541
Comptes de régularisation					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	20 302 905	73 954 120

Revoits : (1) Dont droit au bail : 521 895 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR 554 982

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (C) COGESTEN - PCL5 - 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>AU FORUM DU BATIMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA	10 001 160	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	8 172 839	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence) EK	DC		
	Réserve légale (3)	DD	999 741	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *) EJ	DG	15 680 913	
	Report à nouveau	DII		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 346 133	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	408 874	
	TOTAL (I)		DL	34 609 662
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	431 668	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	431 668
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 979 963	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs) EI	DV	202 344	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	212 942	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 336 991	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 096 604	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	1 076 354		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	38 905 200	
Écarts de conversion passif * (V)		ED	7 587	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	73 954 120	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	31 151 248		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII	12 881		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Formulaire obligatoire (article 33 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>AU FORUM DU BATIMENT</u>		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	108 328 375	FB	431 781	FC	108 760 156		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	559 013	FI	2 508	FI	561 522	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	108 887 389	FK	434 289	FL	109 321 678		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	246 830		
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4 354 623		
	Autres produits (1) (11)					FQ	<146 508>		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	113 778 723	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	65 305 979		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	1 005 928		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	344 811		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	19 076 803		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 844 143		
	Salaires et traitements *					FY	13 711 112		
	Charges sociales (10)					FZ	4 967 768		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 952 527	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	2 014 145
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	89 378
	Autres charges (12)					GE	340 664		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	111 553 363	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 223 360		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	116		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 612		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	117		
	Différences positives de change					GN	5 813		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	9 659		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	383 217		
	Différences négatives de change					GS	22 355		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	405 573		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	<395 913>		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 827 447		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(C) CGESTEN - PCL5 - 2017

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>AU FORUM DU BATIMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 48 965	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		IIB 1 916	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 197 475	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 248 357	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 123 324	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HIG 333 637	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 456 962	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI <208 605>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			IIK 272 708	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 114 034 740	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 112 688 607	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			IN 1 346 133	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 1 792
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 461 177
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 116
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 1 300 120
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 106	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	CHARGES ET PRODUITS DE GESTION		123 324	47 173
	CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF			1 916
DOTATION AUX AMORT. ET REPRIS SUR PROVISIONS		333 637	197 475	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs
	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS D'EXERCICES ANTERIEURS			1 792

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	12 683 677	KE	460 181	
CORPO RE L L E S	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants MI]	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP	1 017 408	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	1 259 885	KT	KU	78 131
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	14 687 937	KW	KX	2 881 437
		Matériel de transport *		KY	219 819	KZ	LA	13 044
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 308 727	LC	LD	239 540
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	46 305	LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	19 538 184	LO	LP	3 212 153
FINANCI E R E S	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T		
	Autres participations		8U	2 806 919	8V	8W		
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	1 546 682	IU	IV	62 206	
	TOTAL IV		LQ	4 353 601	LR	LS	62 206	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	38 575 463	OH	OJ	3 734 541	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		1		2		3		
		4						
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO		DO	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	13 143 859	
CORPO RE L L E S	Terrains		IP	LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MO		ME	MF	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG		MH	MI	1 017 408
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK	ML	1 338 016
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU	MM		MN	17 569 375
		Matériel de transport		IV	MP	8 991	MQ	225 972
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	2 546 268
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	28 947	MZ		NA	17 358
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
	TOTAL III		IV	28 947	NG	6 991	NH	22 714 399
FINANCI E R E S	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU		M7	OW	
	Autres participations		IO	OX		OY	2 806 919	
	Autres titres immobilisés		II	2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	1 608 888	
	TOTAL IV		I3	NJ		NK	4 415 807	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	28 947	OK	6 991	OL	40 274 066	

5bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054bis-SD 2017

Formulaire obligatoire l'article 53 A du code général des impôts.

Exercice N clos le

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] - col. 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	<input type="text"/>
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	<input type="text"/>
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	<input type="text"/>

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 166 900	PF	285 815	PG		PH	1 452 716
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	56 718	PN		PO		PQ	56 718
	Sur sol d'autrui	PR	37 449	PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	544 054	PW	35 900	PX		PY	617 405
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	931 069	QA	114 901	QB		QC	1 045 971
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8 243 767	QE	1 247 880	QF		QG	9 491 647
	Matériel de transport	QH	174 537	QI	18 994	QJ	6 991	QK	188 539
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 812 877	QM	249 035	QN		QO	2 061 912
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	11 800 474	QV	1 666 712	QW	6 991	QX	13 460 195
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	12 967 375	OP	1 852 527	OQ	6 991	OR	14 812 911

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	NI	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général des montants (NP + NQ + NR)	NW	Total général des montants (NS + NT + NU)		NY	Total général des montants (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 33 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT

Néant *

Nature des provisions	Montant au débit de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-JD)*	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (I)*	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X 422 711	TM 183 637	TN 197 475	TO 408 874
Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	LJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z 422 711	TS 183 637	TT 197 475	TU 408 874
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A 215 790	4B 89 378	4C 23 500	4D 281 668
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T 117	4U	4V 117	4W
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes réparations	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W 150 000	5X	5Y 150 000
TOTAL II	5Z 215 907	TV 239 378	TW 23 617	TX 431 668
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations	- incorporelles	6A 91 469	6B	6C 91 469
	- corporelles	6E	6F	6H
	- titres mis en équivalence	02	03	04
	- titres de participation	9U	9V	9X
	- autres immobilisa- tions financières (I)*	06 2 237 107	07	08 2 237 107
Sur stocks et en cours	6N 2 850 064	6P 2 731 620	6R 2 850 064	6S 2 731 820
Sur comptes clients	6T 328 210	6U 182 525	6V 180 839	6W 329 797
Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B 5 506 851	TY 2 814 145	TZ 3 031 003	UA 5 389 994
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 6 145 471	LB 3 337 161	LC 3 252 095	LD 6 230 537
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	CE 3 003 524	UF 3 054 503	
	- financières	UG	UII 117	
	- exceptionnelles	UJ 333 637	UK 197 475	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENTNéant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	288 548	UR	288 548	US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 320 339	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	404 423			404 423	
	Autres créances clients	UX	13 858 878		13 858 978		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* antérieurement constituée)	UO					
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 764		6 764		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	6 774		6 774		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	834 226		834 226	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	175 790		175 790	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	110 000		110 000		
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 535 100		4 384 541	150 559	
	Charges constatées d'avance	VS	775 704		775 704		
	TOTAUX		VT	22 316 652	VU	20 441 329	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	400				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	42 624		42 624		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	10 937 338		3 187 073	7 663 265	87 000
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	400		400		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 336 991		22 336 991		
Personnel et comptes rattachés		8C	992 806		992 806		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 408 933		1 408 933		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 481 815		1 481 815		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	212 950		212 950		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	201 944		201 944		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 289 296		1 285 609		3 687
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	38 905 200	VZ	31 151 248	7 663 265	90 687
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 842 335	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 210 200	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

(C) CGESTEN - PCL3 - 2017

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122016	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail (entreprises à ITR)		de l'exploitant ou des associés de son conjoint		à réintégrer :	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WF 11 110
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à IIS)	WG 7 403
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB
	Provisions et charges à payer non déductibles	WI	206 335	Charges à payer liées à des états et territoires	XX
	Amendes et pénalités	WJ	413	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				17 272 708	
Quote-part bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WI		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) — imposées aux taux de 0%		18	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	— Plus-values nettes à court terme — Plus-values soumises au régime des fusions		ZN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à IIS)				XR 4 599	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	5X		Quote-part de 12% des plus-values à taux zero	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
				TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU 180 578	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées aux taux de 15% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WH	
		— imposées au taux de 0%		WP	
		— imposées au taux de 19%		WW	
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19%				16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*	Entreprises nouvelles - (Groupe d'entreprises déficientes et autres)	K9	Entreprises nouvelles 44 series	L2
		Pôle de compétitivité haut CIO (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	GV	Bonus d'exemple à redynamiser un territoire	IF
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
				Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)				PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à IIS)				XS 4 299	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement*	X9		Croissance dégressive par le report de l'arrêté du déficit	ZI
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI 1 190 477	
Déficit de l'exercice (entreprises à IIS)				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à IIS)				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN 1 190 477	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

CJ COGESTEN - PCL5 - 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT 931 158

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuille séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
EFFORT A LA CONSTRUCTION	9K 61 165	9L 53 005
	9M	9N
PROVISION ORGANIC	9P 145 170	9R 127 573
	9S	9T
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN 208 335	YO 180 578
	↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports. (case à cocher)	XU <input type="checkbox"/>
---	-----------------------------

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 13 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT										Néant <input type="checkbox"/>	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	QC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	71 677			
						- Autres réserves	ZD	1 361 862			
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	QD	1 433 539		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	QE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	QF	1 433 539		Report à nouveau	ZG					
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total TOTAL II)	ZH	1 433 539					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT	2 118 526	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	5 776 316	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	480 347	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	675 346	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	244 496	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	9 781 869	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	19 076 903	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	806 886	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	1 037 257	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	1 844 143	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	21 890 540	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	16 655 639	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires *DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*								QB		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								QS		
	— Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : 0 0 handicapés) 0 0								YP		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
— Numéro de centre de gestion agréé *						XP					
									— Filiales et participations* (liste au 2054-G prévu par l'art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Si non 0		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

CGI COGESTEN - PCLB - 2017

1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1	MAT. TRANSP	6 991	6 991		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19% (1) (11)
				19%	15 ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1	1 916	1 916				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets, faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						

Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) **(A)**

Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) **(B)**

Cadre C : autres plus-values taxable à 19% **(C)**

1 916

(A)

(B)
(Véhicules par exemple)

(C)

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

CGI COGESTEN - PCL5 - 2017

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a sexies-0 du CGI) *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputation sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 - 4 - 5 - 6
	À 19%, 16,5% (1) ou à 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15% Ou à 16,5% (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D-SD 2017

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts).

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AU FORUM DU BATIMENT

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5., 6., 7. alinéas de l'art. 39-1-5. du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : **AU FORUM DU BATIMENT** Néant

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	108 760 156
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	561 522
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OII	<157 202>
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 192 347
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	10 693
TOTAL 1	OM	110 367 516

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	65 305 979
Variation de stock (marchandises)	OO	1 005 928
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	OP	344 811
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	13 248 270
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	77 075
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	340 664
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.L.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	80 322 728

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 30 044 788

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	30 044 788

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
 Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	109 321 678

Période de référence	GY	01/01/2016	GZ	31/12/2016
Date de cessation	IIR			

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION (C) COGESTEN - PCL5 - 2017

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 0 3 0 9 2 9 6 8 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AU FORUM DU BATIMENT

ADRESSE (voie) 0061 RUE DESNOUETTES

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 6 109

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme Juridique SAS Dénomination AU FORUM DU DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 532587284 % de détention 100 Nb de parts ou actions 6109
Adresse : N° 0089 Voie BD RICHARD LENOIR
Code Postal 75011 Commune PARIS Pays

Forme Juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme Juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

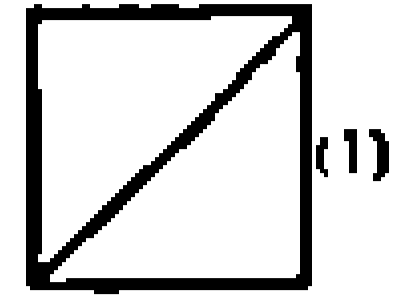
(C) COGESTEN - PCL3 - 2017

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SUPPLÉMENTAIRE II

EXTENSION 2



EXERCICE CLOS LE []

N° SIRET []

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AU FORUM DU BATIMENT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 []

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 []

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 []

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 []

II - CAPITAL DÔTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for the first shareholder: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays.

Form for the second shareholder: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays.

Form for the third shareholder: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays.

Form for the fourth shareholder: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays.

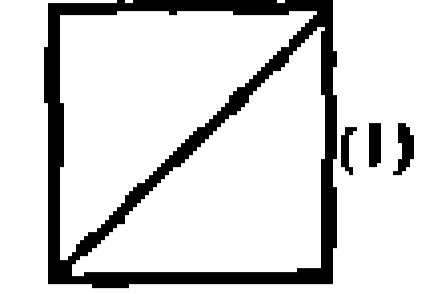
Form for the fifth shareholder: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays.

Form for the sixth shareholder: Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays.

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 0 3 0 9 2 9 6 9 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AU FORUM DU BATIMENT

ADRESSE (voie) 0061 RUE DESNOUETTES

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE PS 2

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Forme Juridique	SAS	Dénomination	LA QUINCAILLERIE DU BATIMENT	N° SIREN (si société établie en France)	491221313	% de détention	100
Adresse :	N° 0021	Voie	BOULEVARD RICHARD LENOIR	Code Postal	75011	Commune	PARIS
						Pays	
Forme Juridique	SAS	Dénomination	GAYON	N° SIREN (si société établie en France)	322533431	% de détention	100
Adresse :	N° 0020	Voie	RUE DE LA CRDIX NIVERT	Code Postal	75015	Commune	PARIS
						Pays	
Forme Juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme Juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme Juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme Juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme Juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des Impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour la régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, Indiquer la nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
AU FORUM DU BATIMENT 61 RUE DESNUETTES 75015 PARIS	
SIRET 4 0 3 0 9 2 9 6 9 0 0 0 2 9	Mél :
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous la régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	VENTE DE MATERI
	SI vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	1 190 477	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 18%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies C)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexa	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobilières cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
				Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CIE FIDUCIAIRE DE MARAIS 26 RUE BERANGER 75003 PARIS Tél :	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA :	Date : 02/05/2017 Lieu : PARIS
Tél :	Qualité et nom du signataire : LEILOUCHE STIVE Signature : PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE PRESIDENT
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Le présent rapport a été établi conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Chapitre 1 – Activité de la société AU FORUM DU BATIMENT

I. Activité de la société AU FORUM DU BATIMENT

I.1 Établissement des comptes annuels

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe comptable.

I.2 Situation et activité de la société au cours de l'exercice 2016

La société a procédé à l'acquisition de nouveaux fonds de commerce, à la création de nouveaux établissements ainsi qu'à certaines modifications.

La société a ainsi acquis différents actifs au cours de l'exercice écoulé dans le cadre de reprises à la barre (plan de cessions d'entreprises suite à l'ouverture d'une procédure collective), et notamment, les fonds de commerce suivants :

- Le fonds de commerce de « *achat vente et distribution en gros, demi gros et détail de fournitures industrielles et de quincaillerie, réception, conditionnement, facturation, expédition de marchandises* » précédemment exploité par la société CG FIXE LA ROCHELLE (RCS LA ROCHELLE n°439 842 055), sis Zone artisanale des Gros Jons 17580 LE BOIS PLAGE.
Cette cession a pris effet le 24 septembre 2016. Elle a été autorisée au terme d'un jugement du Tribunal de Commerce de la ROCHELLE en date du 23 septembre 2016 et régularisée aux termes d'un acte de cession sous seing en date du 21 décembre 2016.
- Le fonds de commerce de « *achat vente et distribution en gros, demi gros et détail de fournitures industrielles et de quincaillerie* » précédemment exploité par la société CG FIXE (RCS LA ROCHELLE n°412 670 002), au sein de 3 établissements sis :

 1

- o 3 impasse Pennepert 17300 ROCHEFORT
- o ZI Avenue Joliot-Curie 17180 PERIGNY
- o 65 bis avenue de Bel Air 17310 SAINT-PIERRE D'OLERON.

Cette cession a pris effet le 24 septembre 2016. Elle a été autorisée au terme d'un jugement du Tribunal de Commerce de la ROCHELLE en date du 23 septembre 2016 et régularisée aux termes d'un acte de cession sous seing en date du 27 décembre 2016.

- Le fonds de commerce de « *commerce de gros , demi-gros et détail de fournitures de plomberie chauffage, sanitaires et activités connexes, négoce de gros, demi-gros et détail de quincaillerie, de fournitures industrielles et produits métallurgiques* » précédemment exploité par la société ETABLISSEMENTS VERNIERES (RCS BORDEAUX n°432 994 473), sis rue Richelieu 33270 FLOIRAC. Cette cession a pris effet le 24 septembre 2016. Elle a été autorisée aux termes d'un jugement du Tribunal de Commerce de la ROCHELLE en date du 23 septembre 2016 et régularisée aux termes d'un acte de cession sous seing en date du 27 décembre 2016.
- Le fonds de commerce de « *commerce négoce, représentation de tous articles de quincaillerie et de tous produits annexes ou dérivés et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet* » précédemment exploité par la société QUINCAILLERIE HANNS (RCS STRASBOURG n°638 500 421) au sein de 2 établissements 8 rue du Maréchal Foch 67500 HAGUENAU et Rue du Ried 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER. Cette cession a pris effet le 7 juin 2016. Elle a été autorisée aux termes d'un jugement du Tribunal de Grande Instance de STRASBOURG en date du 6 juin 2016 et régularisée aux termes d'un acte de cession sous seing en date du 15 décembre 2016.
- Le fonds de commerce de « *commerce de quincaillerie et marchand de fer* » précédemment exploité par la société ETABLISSEMENTS VIRRION (RCS CHALONS EN CHAMPAGNE n°735 720 344), sis Rue des Bonnetiers 51800 SAINTE MELEHOUD. Cette cession a pris effet le 5 mars 2016. Elle a été autorisée aux termes d'un jugement du Tribunal de Commerce de BAR-LE-DUC en date du 4 mars 2016 et régularisée aux termes d'un acte de cession sous seing en date du 20 avril 2016.
- Le fonds de commerce de « *achat, vente, location représentation et entretien de tous matériels destinés aux entreprises et aux particuliers ainsi que la vente de consommables et fournitures divers en rapport avec l'objet social* » précédemment exploité par la société NOUVELLES DECOT (RCS TROYES n°514 411 933), sis 56 mai des Charmilles 1000 TROYES étant précisé que la reprise du droit au bail des locaux a été exclu de la cession. Cette cession a pris effet le 21 décembre 2016. Elle a été autorisée aux termes d'un jugement du Tribunal de Commerce de TROYES en date du 20 décembre 2016.
- Le fonds de commerce de « *réparation, vente location de mataculture de plaisance* » précédemment exploité par la société JMC MOTOCULTURE (RCS PONTOISE n°349 109 793) sis Rue Théodore Monod 95150 TAVERNY. Cette cession a pris effet le 12 mai 2016. Elle a été autorisée aux termes d'un jugement du Tribunal de Commerce de PONTOISE en date du 11 mai 2016 et régularisée aux termes d'un acte de cession sous seing en date du 13 octobre 2016.

La société a par ailleurs créé au cours de l'exercice écoulé les établissements suivants :

- Zone Industrielle du Rihed - 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
- 238 rue Roger Salengro 59800 HELLEMES
- 163 rue de la Jasse de Maurin 34070 MONTPELLIER
- 1755 avenue Julien Panchot – 66000 PERPIGNAN
- Rue Paul Verlaine -52100 SAINT-DIZIER
- Z.I du vert galant, 18 rue des Oziers 95310 SAINT-OUEN L'AUMONE

- 194 avenue Maginot 37074 TOURS
- 165 rue Aristide Berges – 11000 CARCASSONNE

Ainsi, nous comptons au 31 décembre 2016, 98 établissements situés dans toute la France

Pour plus d'informations sur les mouvements, voir le tableau de l'historique des baux et établissements de la société en annexe 1.

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 1^{er} janvier 2015, la société AU FORUM DU BATIMENT a pris en location-gérance une partie du fonds de commerce de gros de quincaillerie de sa société filiale GAYON exploité 22 rue de la Croix NIVERT 75015 PARIS, 28 Bd Richard Lenoir 75011 PARIS, 34 Bd Michelet 78250 HARDRICOURT, comprenant les éléments corporels et incorporels, pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} janvier 2015. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2015, ce contrat de location-gérance avait été prorogé jusqu'au 30 juin 2016. Puis par avenants en date des 24 juin 2016 et 29 décembre 2016, cette location-gérance a été prorogée jusqu'au 30 juin 2017.

La société a également procédé au cours de l'exercice 2016 à une modification de son objet social. Suivant décision de l'associé unique en date du 30 septembre 2016, l'article 5 des statuts relatif à l'objet social a été modifié afin d'y adjoindre l'activité de « fabrication industrielle de portes et accessoires ».

La société a également procédé en mai 2016 à l'adjonction d'une nouvelle enseigne « L'AS DU BRICOLAGE ».

I.3 Concernant les résultats d'exploitation et notamment sur de résultat de l'exercice

- Sur les produits :

Le Chiffre d'affaires réalisé lors de l'exercice 2016 est de 109.321.678 € alors même qu'il était de 98.282.003 € lors de l'exercice clos le 31/12/2015, soit une augmentation de plus de 11 %.

Il se décompose comme suit :

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires
Vente de marchandise	108.328.375 €	431.781 €
Production vendue de biens	-	-
Production vendue de service	559.013 €	2.508 €

Le total des produits d'exploitation atteint 113.776.723 € au 31/12/2016 alors qu'ils étaient de 103.000.050 € au 31/12/2015.

- Sur les charges :

Les charges d'exploitation ont corrélativement augmenté passant ainsi de 100.743.550 € au 31/12/2015 à 111.553.363 € pour l'exercice écoulé soit une variation de plus de 10 %.

Les charges sur l'exercice écoulé proviennent essentiellement :

- ✓ Des achats de marchandises dont le montant s'établit à 65.305.979 € sur l'exercice écoulé contre 61.977.734 € en 2015 ;

- ✓ Des autres achats et charges externes dont le montant en 2016 s'établit à 19.076.903 € contre 16.386.165 € lors de l'exercice 2015 ;
- ✓ Des postes salaires, traitements et charges sociales qui correspondent respectivement à 13.711.112 € et 4.967.768 € contre 11.936.788 € et 4.472.490 € en 2015.

- Sur le résultat d'exploitation :

La société a dégagé un bénéfice d'exploitation de 2.223.360 € contre 2.256.500 € lors du précédent exercice clos le 31/12/2015.

- Sur le résultat financier :

Nos opérations financières se sont soldées par une perte de - 395.913 € contre une perte financière de - 248.918 € au titre du précédent exercice.

- Sur le résultat courant avant impôt :

Le résultat courant avant impôt est en conséquence, un bénéfice de 1.827.447 € contre un bénéfice de 2.007.582 € à la clôture du précédent exercice.

- Sur le résultat exceptionnel

Les opérations exceptionnelles réalisées se sont traduites par une perte exceptionnelle de -208.605 € contre une perte exceptionnelle de - 301.333 € lors de l'exercice précédent.

- Sur le bénéfice de l'exercice :

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 272.708 €, nous avons dégagé un bénéfice net comptable de 1.346.133 € contre un bénéfice net comptable de 1.433.539 € à la clôture de l'exercice précédent.

A noter que cette année, il n'y a pas de charge de participation des salariés dans le résultat de l'entreprise.

II. Présentation des comptes annuels (principaux postes de l'actif et du passif)

II.1 A l'actif

Au cours de l'exercice, la société a acquis des immobilisations incorporelles pour un montant de 460.182 €.

Au 31 décembre 2016, les immobilisations incorporelles représentaient un montant brut de 13.143.859 € contre 12.683.677 € au titre de l'exercice précédent. Les immobilisations au titre des fonds de commerce et droit au bail ont augmenté pour atteindre un montant de 11.063.988 €.

Au cours de l'exercice, nous avons acquis des immobilisations corporelles pour un montant de 3.212.153 € correspondant à des installations techniques et générales, du matériel de bureaux et mobilier informatique ainsi que du matériel de transport.

Nous avons procédé à des cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles pour un montant de 6.991 €.

 4

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles s'élevaient à un montant brut de 22.714.399 €.

Les immobilisations financières s'élevaient à la somme de 4.415.809 € à la clôture de l'exercice et correspondent principalement à nos dépôts de garantie et cautionnements versés ainsi qu'à nos participations.

L'actif circulant et les charges constatées d'avance (775.704 €) représentaient au 31/12/2016 un montant de 50.921.541 € soit une baisse de 348.349 € par rapport à l'exercice précédent.

II.2 Au passif

Les dettes de la société dont le total représentait au 31/12/2015 la somme de 39.051.614 € passent à 38.905.200 € au 31/12/2016. Ces dettes correspondent principalement à des dettes fournisseurs et comptes rattachés (22.336.991 €), aux emprunts auprès des établissements bancaires (10.979.963 €) ainsi qu'à des dettes fiscales et sociales (4.096.604€).

Détails :

- montant des dettes à moins d'1 an d'échéance :	31.151.248 €
- montant des dettes entre 1 et 5 ans d'échéance :	7.663.265 €
- montant des dettes à plus de 5 ans d'échéance :	90.687 €

La société a souscrit de nouveaux emprunts en cours d'exercice pour un montant de 3.842.335 € et a remboursé des emprunts lors de cet exercice pour un montant de 3.210.200 €.

Le montant des provisions pour risques et charges est passé de 215.907 € à la clôture de l'exercice de 2015 à 431.668 € à la clôture de l'exercice 2016.

Les capitaux propres s'élevaient au 31 décembre 2016 à la somme de 34.609.662 € en augmentation globale de 1.332.296 € par rapport à l'exercice précédent.

Le total du bilan s'établit à la somme de 73.954.120 € contre 72.549.579 € pour le précédent exercice.

II.3 Proposition d'affectation du résultat – dividendes des trois exercices précédents

La société présente cette année un bénéfice net comptable de 1.346.133,61 € de la manière suivante :

- Dotation à la « réserve légale » soit.....374,03 €
Afin de la porter d'un montant de 999.741,97 € à 1.000.116 €
- Le solde, au compte « Autres réserves » pour1.345.759,58 €
Afin de le porter d'un montant de 15.680.913,55 € à 17.026.673,13 €

Conformément à la loi, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois précédents exercices.

III. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société

La société axe son développement sur une rationalisation et une standardisation de l'ensemble de ses points de vente dans le but d'offrir un service optimum à ses clients et profiter de l'organisation de l'ensemble des entités.

La société a réussi à augmenter son chiffre d'affaire qui est passé de 98.282.003 € au 31/12/2015 à 109.321.678 € à la clôture de l'exercice de 2016. Cela provient essentiellement de la vente de marchandises.

Le montant global des dettes de la société s'élève à 38.905.200 € au 31/12/2016 dont les dettes à moins d'un an d'échéance représentaient 80 %.

Le total des dettes représentait près de 35,58 % de notre chiffre d'affaires au 31/12/2016 et 52,60 % du total du passif.

Nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport ou dans les comptes et annexe comptable.

IV. Charges et dépenses non déductibles (CGI 39-4 et 223 quater)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39-4 du code générale des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code qui s'élèvent à 11.110 €.

V. Activité en matière de recherche et développement

La société a engagé des dépenses en matière de recherche et développement durant cet exercice pour un montant de 314.136 € avec un Crédit Impôt Recherche déclaré de 94.241 €.

VI. Dettes fournisseurs

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition par échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs inscrites dans les comptes de la société au 31 décembre 2016 est la suivante (hors factures non parvenues):

Echéance	Total	échues	30 jours	60 jours	90 jours	90 jours et plus
Solde des dettes au 31.12.2015	22.578.007 €	5.940.688 €	8.556.835 €	6.085.999 €	636.326 €	1.358.159 €
Solde des dettes au 31.12.2016	22.336.991 €	9.376.834 €	6.011.986 €	5.021.003 €	509.367 €	1.417.801 €

La majorité des factures restant à régler à plus de 60 jours concerne des factures pour lesquelles il existe des régularisations ou désaccords entre la société et ses fournisseurs.

VII. Informations environnementales

En application des dispositions de l'article R 225-105-I, 2° c) et d) suite au décret n°2016-1138 du 19 août 2016, il est rappelé les mesures prises par notre société pour recycler les déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire, l'utilisation durable des ressources et le changement climatique.

Ainsi, notre Société a décidé en avril 2016 de mettre en place, pour sa plateforme logistique située à Chambly, la norme ISO 14001 version 2015 et d'établir une revue de direction environnementale annuelle. Il est ici rappelé que cette norme ISO spécifie les exigences relatives à un système de management environnemental pouvant être utilisé pour améliorer la performance environnementale,

gérer ses responsabilités environnementales d'une manière systématique pour contribuer au pilier environnemental du développement durable.

Au cours de l'exercice 2016, notre société a commencé à analyser les points à améliorer et évoquer les éventuelles mesures à mettre en place.

Concernant la prévention des déchets :

- ✓ recherche de fournisseurs ayant une démarche environnementale ;
- ✓ mise en place du tri des déchets de bureau ;
- ✓ Formation du personnel aux bonnes pratiques et au risque de déversement de produits dangereux par le biais d'exercice avec les kits absorbants ;
- ✓ Augmenter les taux de recyclage de tous les déchets (plastique, déchet industriel banal, carton, métal, piles DEEE).

Concernant l'utilisation durable des ressources :

- ✓ Remplacement du plastique par un papier carton (craft) ou papier recyclé pour le calage des produits ;
- ✓ Réutilisation du carton ;
- ✓ Utilisation d'un chariot afin de ne plus utiliser les emballages ;
- ✓ Mesurer la consommation d'eau mensuellement et agir en cas de dérapage ;
- ✓ Mise en place de leds pour diminuer la consommation d'électricité ;
- ✓ Vérifier ponctuellement la consommation de gaz.

Concernant le changement climatique :

- ✓ Mise en œuvre des infrastructures nécessaires ainsi que les moyens de prévention et de protection liées à un éventuel incendie sur site ;
- ✓ Mise en œuvre des infrastructures nécessaires ainsi que les moyens de prévention et de protection liés à une pollution due à un déversement accidentel de produits dangereux.

VIII. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aux termes d'un procès-verbal en date du 20 avril 2017, la société AU FORUM DU BATIMENT, associé unique de la société GAYON, a décidé de la dissolution sans liquidation de sa filiale détenue à 100 % par transmission universelle de patrimoine.

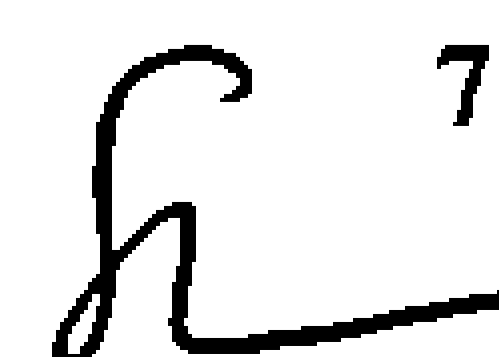
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 mai 2017, la cession partielle de l'entreprise NOUVELLE DECOT qui avait été autorisée par jugement du Tribunal de Commerce de TROYES en date du 20 décembre 2016 a été régularisée.

Par jugement en date du 14 mars 2017, le Tribunal de Commerce de CUSSET a autorisé la cession au profit de la société AU FORUM DU BATIMENT de certains actifs la société CHAPIER DEVELOPPEMENT et notamment le fonds de commerce exploité au sein d'établissements sis à AVERMES, BOURGES et ROANNE à compter du 15 mars 2017.

Par jugement en date du 15 mars 2017, le Tribunal de Commerce de CRETEIL a autorisé la cession au profit de la société AU FORUM DU BATIMENT de la totalité des actifs de la société JALLERAT IVRY – JI et notamment le fonds de commerce exploité au 77 boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 IVRY SUR SEINE à compter du 16 mars 2017.

La société a enfin ouvert un nouvel établissement sis 25 rue Mendes France 33310 LORMONT aux termes de la régularisation d'un bail commercial à effet au 1^{er} janvier 2017.

Aucun autre fait exceptionnel ou évènement important susceptible d'affecter d'une façon substantielle, le patrimoine ou la situation financière de la société ou de modifier ses perspectives d'avenir n'a eu lieu.



IX. Etat de la participation des salariés au Capital Social à la Date de Clôture de l'exercice

Nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2016.

La participation des salariés au capital social selon la définition de l'article L.225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2016 à 0 %.

X. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société envisage de rationaliser sa gestion en procédant au regroupement de l'activité de métallerie au sein de sa filiale LA QUINCAILLERIE DU BATIMENT.

La société a décidé d'appliquer des mesures de communication interne et externe dans le cadre de la mise en œuvre d'un système de management environnemental pour la mise en place de la norme ISO 14001 version 2015.

Les résultats actuels laissent présager une poursuite de la croissance de la société.

XI. Filiales et participations

Au 31 décembre 2016, la société détient deux filiales à 100 %, à savoir :

- La société LA QUINCAILLERIE DU BATIMENT, SAS au capital de 50.000 € dont le siège social est sis 21, Bd Richard Lenoir (75011) PARIS ; immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 491 221 313 ;
- La société GAYON, SAS au capital de 500.000 €, dont le siège social est 20, rue de la Croix Nivert – 75015 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 322 533 431

La société n'a pas à établir de comptes consolidés dès lors qu'elle est elle-même sous le contrôle de la société AU FORUM DU DEVELOPPEMENT, société consolidante.

XII. Tableau récapitulatif en matière d'augmentation de capital

Est joint au présent rapport en annexe 2, un tableau récapitulatif des opérations d'augmentations de capital qui se sont déroulées lors des exercices écoulés ainsi que depuis la clôture de celui-ci.

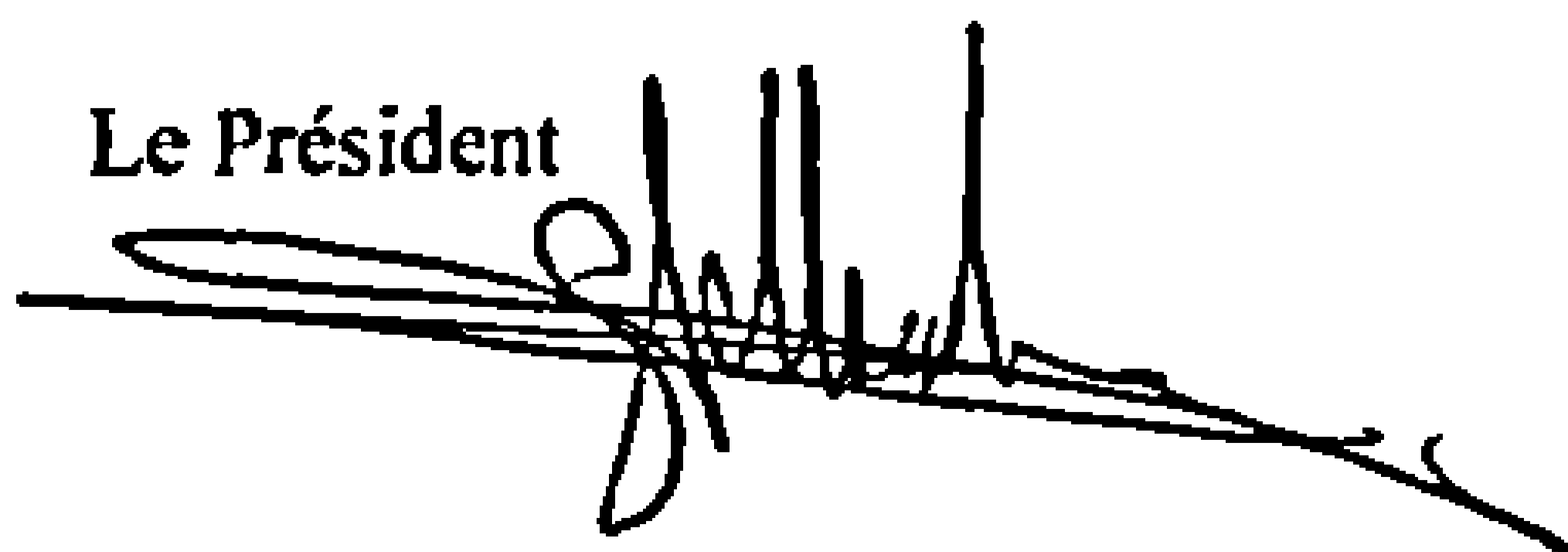
XIII. Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la société et son Président et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique.

Fait à Paris,

Le 10 mai 2017

Le Président



ANNEXE I

HISTORIQUE ET ORIGINES DES FONDS DE COMMERCE (acquisitions et fusions)

ANNEE	<u>FONDS DE COMMERCE/ SOCIETES</u>
1991	Création de la société AU FORUM DU BATIMENT à PARIS 18 ^{ème} .
1995	Création de la société AU SERVICE AVANT TOUT (ASAT) à PARIS 11 ^{ème} .
1996	Création de la société AU COMPTOIR PLOMBERIE SERRURERIE (ACPS) à PARIS 15 ^{ème} .
1997	Création de la société AUX FOURNITURES DES BATISSEURS (AFDB) à NOISY LE SEC.
1997	Création de la société AU FORUM DE L'ELECTRICITE (AFDE) à SAINT-OUEN.
1999	Ouverture des magasins de PARIS 12 ^{ème} et PARIS 20 ^{ème} arrondissement. L'activité de ces deux magasins est rattachée à la société AU SERVICE AVANT TOUT (ASAT).
2000	FUSION des sociétés : - AU FORUM DU BATIMENT avec les sociétés AU FORUM DE L'ELECTRICITE (AFDE), AUX FOURNITURES DES BATISSEURS (AFDB), et AU SERVICE AVANT TOUT (ASAT). - AU FORUM DU BATIMENT avec la société AU COMPTOIR PLOMBERIE SERRURERIE (ACPS). Ces opérations de fusions ont entraîné l'inscription à l'actif de la société AFDB des fonds de commerce des sociétés absorbées.
2001	Acquisition de la SARL INTERMETAL et inscription à l'actif de la société AFDB de son fond de commerce après absorption.
2002	Acquisition des deux fonds de commerces de la QUINCAILLERIE D'ALEMBERT et inscription à l'actif d'AFDB de ces fonds de commerce.
2005	Acquisition d'un fonds de commerce de serrurerie et de quincaillerie situé à COIGNERES et d'un fonds de commerce situé à la SEYNE SUR MER.
2006	Acquisition d'un fonds de commerce de serrurerie et de quincaillerie situé à BOULOGNE et d'un fond de commerce situé Boulevard PERSHING à PARIS 17 ^{ème} .

h⁹

2006	<p>Fusion des sociétés :</p> <p>AU COMPTOIR DU CHAUFFE-EAU et ULTIMA au profit de la société AU FORUM DU BATIMENT</p> <p>Cette fusion absorption avec transmission universelle de patrimoine a entraîné l'inscription à l'actif de la société AFDB des fonds de commerce des sociétés absorbées.</p>
2007	Acquisition d'un nouvel établissement situé à VILLEURBANNE (69) pour un droit au bail de 100 000 €.
2008	<p>Acquisition de trois nouveaux fonds de commerce ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - un situé à PONTAULT COMBAULT (94) pour une valeur de 223 000 € - les deux autres situés à NANTERRE (92) pour une valeur respective de 428 000€ et 30 000 €
2008	<p>Opération de TUP réalisée avec la société SANI Z, comptabilisation du mali technique en acquisition d'immobilisations incorporelles représentant les trois fonds de commerce de la société absorbée pour une valeur d'environ 650 KE.</p> <p>Ces fonds de commerces se situent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue de MEAUX à PARIS 19^{ème} - Avenue GABRIELLE PERI à SAINT OUEN (93) - Rue JEAN DAUDIN à PARIS 15^{ème}
2010	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un établissement à Paris (75015), 4 boulevard Pasteur - Acquisition du droit au bail d'un local commercial sis à paris 14^{ème} 14/16 bd Jourdan - Acquisition des titres de la société « LA QUINCAILLERIE DU BATIMENT »
2011	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'un établissement sis 47 rue de Maubeuge (75009) PARIS - Acquisition d'un fonds de commerce sis rue Patay (75013) PARIS - Acquisition d'un fonds de commerce à VAUX LE PENIL (77) - Ouverture d'un établissement à Nîmes (Gard)
2012	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un fonds de commerce à DOURDAN (91) - Acquisition des titres de la société La Quincaillerie générale située au BOURGET - Ouverture d'un établissement de logistique à CHAMBLY (Oise) - Ouverture d'un établissement à Montpellier (Hérault) - ouverture d'un établissement à PARIS 2^{ème} (75002) 3 rue du Quatre Septembre. - Ouverture d'un établissement à Aubagne (Bouches du Rhône).
2013	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un fonds de commerce à PARIS (75020) - Acquisition d'un fonds de commerce à CANNES - Ouverture d'un établissement à LYON - Acquisition d'établissement à Paris (75011) et Issy Les Moulineaux
2014	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un fonds de commerce sis 3 rue des Artisans ZA du Capistol – 34500 BEZIERS - Acquisition d'un fonds de commerce sis 79 Avenue Ledru Rollin – 75012 PARIS - Acquisition d'un fonds de commerce sis angle du 36 rue de Beaucaire et 11 bis rue Cotelier – 30000 NÎMES, Siret n°44829756400024 - Acquisition de 2 fonds de commerce de la société AQUA GAL en liquidation judiciaires aux termes de 2 ordonnances du 21.10.2014 et 05.11.2014, sis : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 33 rue Albert Thomas – 75010 PARIS ✓ 39 quai de Valmy- 75010 PARIS

	<ul style="list-style-type: none"> - TUP de la société ANJAC BI au profit de la société AU FORUM DU BATIMENT aux termes de laquelle AFDB a intégré à son actif les établissements sis : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 14 avenue de l'Orme Fourchu – AVIGNON ✓ 137 rue du Petit Mas - AVIGNON ✓ 625 rue George Claude, Pôle d'Activités d'Aix en Provence – 13852 AIX EN PROVENCE ✓ Quartier de la Tour – 04000 DIGNE-LES-BAINS ✓ 206 Chemin du Mas de Cheylon – 30000 NIMES ✓ ZI de la Gandonne, rue des Ventadouiro – 13300 SALON DE PROVENCE ✓ Bâtiment A – Lot n°A1 – CREATI – ZI des Paluds – Avenue des Caniers – 13400 AUBAGNE ✓ 1418 avenue de Draguignan – ZI Toulon est – 83130 LA GARDE ✓ 59 rue du Béarnais – 31000 TOULOUSE - TUP de la société LA QUINCAILLERIE GENERALE, profit de la société AU FORUM DU BATIMENT, aux termes de laquelle AFDB a intégré un nouvel établissement sis 49/49 bis rue du Commandant Rolland, Parc de l'Espace- 93350 LE BOURGET. - TUP de la société B2C au profit de la société AU FORUM DU BATIMENT aux termes de laquelle AFDB a ainsi intégré un nouvel établissement sis 7 rue de Baraban – 69006 LYON - Ouverture d'un établissement sis 417 rue Saint-Pierre – 13005 MARSEILLE - Ouverture d'un établissement sis 20 boulevard de Thibault 31100 TOULOUSE
2015	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de 3 fonds de commerce de la SARL LEVRAT sis : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 52 rue Ventose 80100 ABBEVILLE ✓ 107 rue de Stalingrad 93100 MONTREUIL SOUS BOIS ✓ 56 bd Pierre Lefauchaux 72100 LE MANS - Ouverture des établissements suivants : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 156 Avenue de Tarascon 84000 AVIGNON (403092968 00714) ✓ 140 rue Pierre et Laurent Ramus 73000 CHAMBERY (403092968 00755) ✓ 467 avenue Frederic Mistral 04100 MANOSQUE (403092968 00763) ✓ 55 rue Pierre Sole 06300 NICE (403092968 00771) ✓ 121 route de Toulouse 33400 TALENCE (403092968 00805) ✓ boulevard Jean Monnet 44400 REZE (403092968 00813) ✓ 22 cours Clemanceau 76100 ROUEN (403092968 00821) ✓ 52 rue Ventose 80100 ABBEVILLE (403092968 00839) ✓ 107 rue de Stalingrad 93100 MONTREUIL SOUS BOIS (403092968 00847) ✓ 56 bd Pierre Lefauchaux 72100 LE MANS (403092968 00854) ✓ 347 avenue de Etats Unis 31000 TOULOUSE (403092968 00862) ✓ 51 rue d'Italie 84100 ORANGE (403092968 00870) ✓ 257 rue Roberval 84120 PERTUIS (403092968 00888) ✓ 585 av du Général Leclerc 47000 AGEN (403092968 00896) ✓ 201 bd du Général de Gaulle 59110 LA MADELEINE (403092968 00904)
2016	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition du fonds de commerce de CG FIXE LA ROCHELLE sis Zone artisanale des Gros Jones 17580 LE BOIS PLAGE. - Acquisition du fonds de commerce de CG FIXE exploité au sein de 3 établissements sis : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 impasse Pennepert 17300 ROCHEFORT ✓ ZI Avenue Joliot-Curie 17180 PERIGNY ✓ 65 bis avenue de Bel Air 17310 SAINT-PIERRE D'OLERON. - Acquisition du fonds de commerce des ETABLISSEMENTS VERNIERES sis rue Richelieu 33270 FLOIRAC.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Acquisition du fonds de commerce de la QUINCAILLERIE HANNS exploité au sein de au sein de 2 établissements sis :<ul style="list-style-type: none">✓ 8 rue du Maréchal Foch 67500 HAGUENAU✓ Rue du Ried 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER.
- Acquisition du fonds de commerce des ETABLISSEMENTS VIRRIION sis Rue des Bonnetiers 51800 SAINTE MELEHOUD.
- Acquisition du fonds de commerce de la société NOUVELLES DECOT sis 56 mai des Charmilles 1000
- Acquisition du fonds de commerce de la société JMC MOTOCULTURE sis Rue Théodore Monod 95150 TAVERNY.
- Ouverture des établissements suivants :<ul style="list-style-type: none">✓ Zone Industrielle du Rihed - 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER✓ 238 rue Roger Salengro 59800 HELLEMES✓ 163 rue de la Jasse de Maurin 34070 MONTPELLIER✓ 1755 avenue Julien Panchot – 66000 PERPIGNAN✓ Rue Paul Verlaine -52100 SAINT-DIZIER✓ Z.I du vert galant, 18 rue des Oziers 95310 SAINT-OUEN L'AUMONE✓ 194 avenue Maginot 37074 TOURS✓ 165 rue Aristide Berges – 11000 CARCASSONNE |
|--|--|

ANNEXE 2

TABLEAU EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
25 mai 2009	Augmentation du capital social de 7.800 € par émission de 5 actions nouvelles de 1.560 euros de valeur nominale chacune.	Cette augmentation de capital a été constatée par le conseil d'administration lors de sa séance du 9 juin 2009
20 mai 2010	Augmentation du capital social de 6.240 € par émission de 4 actions nouvelles de 1.560 euros de valeur nominale chacune.	Cette augmentation de capital a été constatée par le conseil d'administration lors de sa séance du 14 juin 2010
2 août 2014	Augmentation du capital social de 1.326.000 € par émission de 850 actions de 1.560 euros de valeur nominale chacune	
30 juin 2015	Augmentation du capital social de 471.120 € par incorporation de réserves, et création de 302 nouvelles actions de 1560 € de valeur nominale chacune.	

**EXEMPLAIRE DESTINE
AU GREFFE**

AU FORUM DU BATIMENT

**Société par actions simplifiée au capital de 10 001 160 euros
61/63 rue Desnouettes 75015 PARIS
RCS 403 092 968 PARIS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

**SARL PAUL GERMON et Associés
Commissaire aux comptes**

**10 rue de la Pépinière
75017 Paris**

**NS Associés
Commissaire aux comptes**

**92 rue Jouffroy d'Abbans
75017 Paris**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AU FORUM DU BATIMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

● Règles et principes comptables

La note de l'annexe relative aux stocks expose les règles et méthodes comptables retenues pour la valorisation des stocks et les règles de dépréciation des stocks.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

● Estimation comptable

La note de l'annexe relative aux fonds de commerce indique que les fonds de commerce figurant à l'actif ne font pas l'objet de dépréciation.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre direction et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels

Fait à Paris, le 13 juin 2017

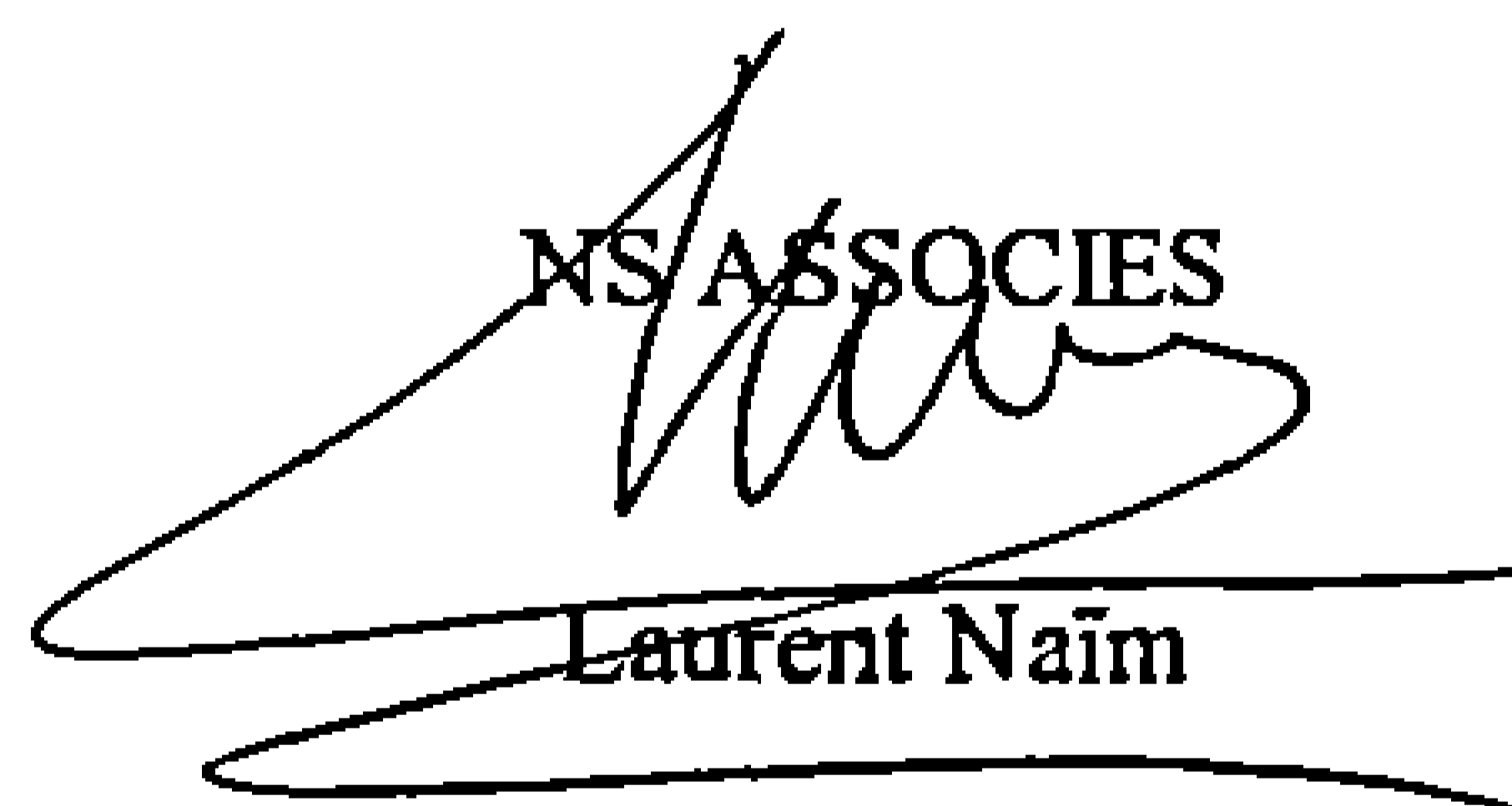
Sarl Paul GERMON et Associés

Laurent Ganem



NS ASSOCIES

Laurent Naïm



AU FORUM DU BATIMENT

BILAN

ACTIF	31/12/2016		31/12/2015	
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:				
CONCES.BREVETS,DROITS SIMIL.	1 968 401,56	-1 452 716,44	535 685,12	530 708,61
FONDS COMMERCIAL	11 155 457,86	-91 469,41	11 063 988,45	10 894 598,94
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:				
CONSTRUCTIONS	1 017 408,47	-674 123,85	343 284,62	379 185,48
INSTALLATIONS TECHNIQUES	1 338 016,79	-1 045 971,14	292 045,65	328 816,33
AUTRES IMMOBILISATIONS	20 341 616,16	-11 740 100,07	8 601 516,09	6 983 402,98
IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	17 358,20		17 358,20	46 305,30
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:				
PARTICIPATIONS	2 806 919,15	-2 237 107,60	569 811,55	569 811,55
PRETS	288 548,74		288 548,74	288 548,74
AUTRES IMMOBILISATIONS	1 320 339,99		1 320 339,99	1 258 133,73
TOTAL	40 274 066,92	-17 241 488,51	23 032 578,41	21 279 511,66
STOCKS ET EN-COURS:				
MARCHANDISES	30 242 714,00	-2 731 620,00	27 511 094,00	28 398 578,00
AVANCES,ACCOMPTES SUR COMMANDES	107 015,88		107 015,88	301 775,89
CREANCES D'EXPLOITATION:				
CREANCES CLIENTS	14 263 401,98	-329 797,39	13 933 604,59	13 963 279,10
AUTRES CREANCES	5 561 640,65		5 561 640,65	5 239 630,07
CREANCES DIVERSES				
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT	57 250,50		57 250,50	46 990,50
DISPONIBILITES	2 975 231,37		2 975 231,37	3 015 629,68
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	775 704,97		775 704,97	304 007,74
TOTAL	53 982 959,35	-3 061 417,39	50 921 541,96	51 269 890,98
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				177,17
TOTAL GENERAL	94 257 026	-20 302 905	73 954 120	72 549 579



AU FORUM DU BATIMENT

BILAN

	31/12/2016	31/12/2015
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	10 001 160,00	10 001 160,00
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	6 172 839,26	6 172 839,26
RESERVE LEGALE	999 741,97	928 065,00
AUTRES	15 680 913,55	14 319 050,94
BENEFICE DE L'EXERCICE	1 346 133,61	1 433 539,58
PROVISIONS REGLEMENTEES	408 874,27	422 711,69
TOTAL	34 609 662,66	33 277 366,47
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	431 668,80	215 907,87
TOTAL	431 668,80	215 907,87
DETTES		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	10 979 963,40	10 342 314,66
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	202 344,24	1 383 186,71
AVANCES ET COMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	212 942,68	197 901,24
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	22 336 991,42	22 578 007,48
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 096 604,99	3 665 083,84
DETTES DIVERSES :		
AUTRES DETTES	1 076 354,23	885 120,65
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL	38 905 200,96	39 051 614,58
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	7 587,95	4 690,89
TOTAL GENERAL	73 954 120	72 549 579



AU FORUM DU BATIMENT

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2016		31/12/2015
	FRANCE	ETRANGER	TOTAL PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION :			
VENUES DE MARCHANDISES	108 328 375,31	431 781,12	108 760 156,43
PRODUC.VENDUE (BIENS)			97 888 733,08
PRODUC.VENDUE (SERVICES)	559 013,85	2 508,21	561 522,06
CHIFFRE D'AFFAIRES NET :	108 887 389,16	434 289,33	109 321 678,49
PRODUCTION IMMOBILISEE			246 930,99
REPRISES SUR PROVISIONS (ET AMORTISS.), TRANSFERT DE CHARGES			4 354 623,25
AUTRES PRODUITS			-146 508,88
			<u>103 000 050,83</u>
		TOTAL I	113 776 723,85
CHARGES D'EXPLOITATION :			
ACHATS DE MARCHANDISES			65 305 979,29
VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES			1 005 928,00
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET APPROVISIONNEMENTS			-1 556 807,00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			344 811,12
IMPOIS ,TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			257 050,57
SALAIRES ET TRAITEMENTS			19 076 903,83
CHARGES SOCIALES			16 386 165,30
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :			1 844 143,83
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			1 952 527,89
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROVISIONS			2 914 145,96
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROVISIONS			89 378,10
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			340 664,49
			<u>100 743 550,46</u>
		TOTAL II	111 553 363,21
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 223 360,64
			<u>2 256 500,37</u>



AU FORUM DU BATIMENT

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS FINANCIERS :		
DE PARTICIPATIONS	116,24	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3 612,61	35 914,27
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	117,17	
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	5 813,75	34 183,91
	<u>9 659,77</u>	<u>70 098,18</u>
TOTAL V		
CHARGES FINANCIERES :		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		-117,17
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	-383 217,75	-305 083,84
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	-22 355,57	-13 815,21
	<u>-405 573,32</u>	<u>-319 016,22</u>
TOTAL VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-395 913,55	-248 918,04
3. RESULTAT COURANT (I-II+III+IV+V+VI)	1 827 447,09	2 007 582,33
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
SUR OPERATIONS DE GESTION	48 965,41	18 957,28
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 916,67	4 500,00
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	197 475,24	143 137,03
	<u>248 357,32</u>	<u>166 594,31</u>
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
SUR OPERATIONS DE GESTION	-123 324,98	-294 909,13
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		-2 009,10
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	-333 637,82	-171 009,83
	<u>-456 962,80</u>	<u>-467 928,06</u>
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-208 605,48	-301 333,75
IMPOTS SUR LES BENEFICES (TOTAL X)	272 708,00	272 709,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	114 034 740,94	103 236 743,32
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	-112 688 607,33	-101 803 203,74
-----> BENEFICE	<u>1 346 133,61</u>	<u>1 433 539,58</u>
* Y COMPRIS :		
. PRODUITS D'EXPLOITATION APPERTENANT A DES EXERC. ANTERIEURS	1 792,07	593,80
. REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER	461 177,57	398 052,21
. PRODUITS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	116,24	



AU FORUM DU BATIMENT

RESULTAT FISCAL

31/12/2016

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA

1 346 133

1- REINTEGRATIONS

REMUNERATION DU TRAVAIL DE L'EXPLOITATION OU ASS.RESP.

WB

REMUNERATION DU TRAVAIL DU CONJOINT

0

WC1

MOINS PART DEDUCTIBLE

0

WC2

A REINTEGRER

AVANTAGES PERSONNELS NON DEDUCTIBLES

WD

AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES

WE

11 110

INTERETS EXCEDENTAIRES

WF

AUTRES CHARGES SOMPTUAIRES

WF

TAXE SUR VEHICULES DE TOURISME

WG

7 403

FRACTION DES LOYERS S/CRED.BAIL IMO

WG

PROVISION CONGES PAYES

WI

CHARGES SUR PROV.CONGES PAYES

WI

EFFORT A LA CONSTRUCTION

WI

61 165

AUTRES CHARGES SUR PERSONNEL NON DEDUCT.

WI

PARTICIPATION DES SALAIRES.

WI

PROVISION ORGANIC

WI

145 170

DOTATIONS AUX PROV.EXPLOIT.NON DEDUC.

WI

DOTATIONS AUX PROV.FINANCIERES NON DEDUCT.

WI

DOTATIONS AUX PROV.EXCEPTIONNELLES NON DEDUCT.

WI

AMENDES ET PENALITES NON DEDUCT.

WJ

AMENDES FISCALES ET PENALES NON DEDUCT.

WJ

413

RAPPELS IMPOTS NON DEDUCTIBLES

WJ

REINTEGRATIONS PREVUES ARTICLE 155 DU CGI

XY

IMPOTS SUR LES SOCIETES

WK

272 708

SUPPLEMENT D'IS LIE AUX DISTRIBUTIONS

WK

INTEGRATION FISCALE

WK

QUOTE-PART DE 5% DES PLUS-VALUES A Taux ZERO

WK

QUOTE-PART DES BENEFICES REALISES PAR UNE SOCIETE

DE PERSONNES OU G.I.E.

WL

MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME

WM

FRACTION IMPOSABLE DES PLUS-VALUES NETTES A COURT

TERME DES EXERCICES ANTERIEURS

WN

FRACTION IMPOSABLE DES PLUS-VALUES DE FUSION

REALISES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS

WO

PRELEVEMENTS OPERES SUR LA RESERVE SPECIALE DES

PROJETS DE CONSTRUCTIONS

WP

CHARGES DELA TAXES

WQ

REINTEGRATIONS DIVERSES

WQ

202 049

ECART DE VALEURS LIQUIDATIVES SUR OPCVM

XR

4 599

TAXE BUREAUX IDF NON DED.

WQ

TOTAL REINTEGRATIONS

704 617



PARIS
Place de la République
75003 Paris

LE KREMLIN BICÊTRE
93 Avenue de Fursy et Blazy
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SENS
6 rue bid. J. Combarès
87100 Sens

LILLE
24 Avenue du Peuple Belge
59000 LILLE

VALENCIENNES
11 rue Sallé le Comte
59300 Valenciennes

LE QUESNOY
14 rue Adolphe Carlier
59530 Le Quesnoy

SAINT-AMAND-LES-EAUX
37 rue Louis de Bohèmes
59230 St Amand les Eaux

AU FORUM DU BATIMENT

RESULTAT FISCAL

31/12/2016

2- DEDUCTIONS

quota-part pertes subies par societe de pers. ou g.i.e	WT	
PROVISION CONGES PAYES ANTERIEUREMENT TAXEE	WU	
CHARGES SUR PROV. CONGES PAYES ANTERIEURS	WU	
EFFORT A LA CONSTRUCTION	WU	53 005
PARTICIPATION DES SALAIRES	WU	
PROVISION ORGANIC	WU	127 573
REPRISE SUR PROVISIONS IMMOB. NON DEDUCT.	WU	
REPRISE SUR PROVISIONS FINANCIERES NON DEDUCT.	WU	
REPRISE SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELLES NON DEDUCT.	WU	
P.V.L.T. IMPOSEES AU Taux DE 16%	WV	
P.V.L.T. IMPOSEES AU Taux DE 0%	WH	
P.V.L.T. IMPOSEES AU Taux DE 19%	WP	
P.V.L.T. IMPUTEES SUR DES MULT ANTERIEURS	WW	
P.V.L.T. IMPUTEES SUR LES DEFICITS ANTERIEURS	WX	
AUTRES PLUS-VALUES IMPOSEES AU Taux DE 16,50%	I6	
FRACTION PVCT DONT L'IMPOSITION EST DIFFEREE	WZ	
STES MERES ET FILIALES (PRODUIT DES ACTIONS)	XA1	
QUOTE-PART DE FRAIS ET CHARGES	XA2	
DEDUCTION DES INVESTISSEMENTS DOM-TOM	ZY	
DEDUCTION FISCALE POUR INVESTISSEMENT	XD	
ECART DE VALEURS LIQUIDATIVES SUR OPCVM	XS	4 299
ABATEMENT SUR LE BENEFICE ET EXONERATION	XF	
ZONE FRANCHE URBAIN	XF	
ZONE FRANCHE D'ACTIVITE	XF	
ZONE RESTRUCTURATION DEFENSE	XG	
ZONE DE REVITALISATION RURALE	XG	
PRODUITS DEJA TAXES	XG	
DEDUCTIONS DIVERSES	XG	4 691
DEDUCTION EXCEPT. POUR INVESTISSEMENT	XG	
PROFIT D'IS, CREDITS D'IMPOTS	ZI	
PRODUIT D'IMPOT CICE	XG	670 705
TOTAL DEDUCTIONS		860 273

3- RESULTAT FISCAL

DEFICIT DE L'EXERCICE REPORTE EN ARRIERE	ZL
AMORTISSEMENTS DIFFERES CRES AU TITRE DE L'EXERCICE	XK
DEFICITS ANTERIEURS IMPUTES	XL
AMORTISSEMENTS DIFFERES IMPUTES	XM

RESULTAT FISCAL

1 190 477



PARIS
Place de la Republique
75003 Paris

LE KREAMUN BICÊTRE
93 Avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SENS
8 bis bd J. Cœurass
89100 Sens

LILLE
24 Avenue du Peuple Belge
59000 Lille

VALENCIENNES
11 rue Sclie le Comte
59300 Valenciennes

LE QUESNOY
14 rue Adolphe Carlier
59530 Le Quesnoy

SAINT-AMAND-LES-EAUX
37 rue Louis de Bourgnes
59230 St Amand les Eaux

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016
dont le total est de 73 954 120 Euros, et au compte de
résultat en liste dégageant un bénéfice de 1 346 133 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du
01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante
des comptes annuels.

**PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITES DES
COMPTES ET FAITS MARQUANTS**

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux
P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et aux
articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du
principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de
continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de
permanence des méthodes.

Les nouvelles règles issues:

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2012) et 2003-07 (du
12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
- le règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la
définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, ont
été mis en application pour la première fois au titre de
l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de
méthode comptable.

En ce qui concerne les titres de participation, la société a pris
l'option de rattacher les droits de mutation, les honoraires et
frais de d'actes liés à leur acquisition au coût d'acquisition
de l'actif.

Attestation : conformément aux normes professionnelles, il a été
délivré à l'entreprise une attestation signée par
l'Expert-comptable.

Faits marquants

Les comptes de l'exercice ne font pas l'objet d'informations
particulières nécessitant une mention en annexe.

MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU



BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces actifs sont évalués à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, linéaires ou dégressifs sont représentatifs de l'amortissement économique.

Les méthodes et les durées d'amortissement sont les suivants :

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| - Logiciels: | mode linéaire sur 1 à 10 ans |
| - Aménagement des constructions | mode linéaire sur 10 ans |
| - Matériel et Outillage : | mode linéaire sur 1 à 10 ans |
| - Inst. générales : | mode linéaire sur 4 à 20 ans |
| - Matériel de transport : | mode linéaire sur 1 à 10 ans |
| - Matériel informatique : | mode linéaire sur 1 à 10 ans |
| - Mobilier : | mode linéaire sur 4 à 5 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs, les perspectives de rentabilité et de la valeur de l'actif net corrigé. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une dépréciation des titres est comptabilisée.

En ce qui concerne les droits aux bail, et compte tenu de ce qui a été exposé plus loin dans la note relative aux fonds de commerce, la société a pris l'option de ne pas constater d'amortissements sur ces valeurs.

Stocks et en cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée pour les stocks et en-cours dont la valeur de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

Créances

Les comptes clients sont évalués à leur coût historique diminué des dépréciations.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne soit pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières comprennent principalement des SICAV et des fonds communs de placement qui sont enregistrés à leur coût



d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût.

Provisions pour risques et charges

Les engagements pour retraite uniquement mentionnés en annexe correspondent aux droits acquis par les salariés et résultent d'un calcul actuariel. ils sont basés sur l'utilisation des tables de mortalité, des salaires, de l'ancienneté, des taux de turn-over par tranche d'âge, d'un taux d'actualisation, d'un taux d'inflation et d'un taux de revalorisation des salaires.

Le montant de la dette actuarielle s'élève à la somme de 902 620 euros au 31 décembre 2016.

Notes relatives au bilan et au compte de résultat

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles a été constaté pour un montant de 670705 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Ce crédit d'impôt est utilisé pour continuer à maintenir l'emploi dans l'entreprise et favoriser sa compétitivité.

Autres informations sur les comptes annuels

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à la somme de 36 000 euros en 2016.

Les tableaux suivants complètent les informations données ci-avant



PARIS
Place de la République
75003 Paris

LE KRÉMIN BICÈTRE
93 Avenue de Flandre
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SENS
6 bis Bd du Centre
89100 Sens

LILLE
24 Avenue du Prince de Belgique
59000 Lille

VALENCIENNES
11 rue Sœur Le Corre
59300 Valenciennes

LE QUESNOY
14 rue Achille Carlier
59530 Le Quesnoy

SAINT-AMAND-LES-EAUX
37 rue Louise de Balthazar
59230 St Amand les Eaux

AU FORUM DU BATIMENT

IMMOBILISATIONS
AU 31/12/2016

	DEB. EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				
TOTAL I				
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	12 683 677	460 182		13 143 859
TOTAL II				
	12 683 677	460 182		13 143 859
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
SUR SOL PROPRE				
SUR SOL D'AUTRUI				
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	1 017 408			1 017 408
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL, OUTILLAGE	1 259 886	78 131		1 338 017
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
INSTALLATIONS GENERALES	14 687 938	2 881 437		17 569 375
MATERIEL DE TRANSPORT	219 920	13 044	6 991	225 972
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE, MOBILIER	2 306 728	239 541		2 546 269
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	46 305		28 947	17 358
AVANCES ET COMPTES				
TOTAL III				
	19 538 185	3 212 153	28 947	22 714 399
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	2 806 920			2 806 920
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 546 683	62 206		1 608 889
TOTAL IV				
	4 353 603	62 206		4 415 809
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				
	36 575 465	3 734 541	28 947	40 274 067



AU FORUM DU BATIMENT

AMORTISSEMENTS
AU 31/12/2016

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	MONTANT DES AMORTISSEMENTS DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS: DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : AMORT. AFFERENTS AUX ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF ET REPRISES	MONTANT DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	TOTAL I			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL II	1 166 900	285 815	1 452 716
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
SUR SOL PROPRE	56 718			56 718
SUR SOL D'AUTRUI	37 449			
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	544 054	35 900		617 405
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	931 069	114 901		1 045 971
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	8 243 767	1 247 880		9 491 647
MATERIEL DE TRANSPORT	174 537	18 994	6 991	186 539
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE				
MEUBLES	1 812 877	249 035		2 061 912
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS				
TOTAL III	11 800 474	1 666 712	6 991	13 460 195
TOTAL GENERAL	12 967 375	1 952 527	6 991	14 912 911

ERREUR TABLEAU



PARIS
Place de la République
75003 Paris

LE KREMLIN BICÊTRE
93 Avenue de France national
94270 Le Kremlin Bicêtre

SENS
8 Esplanade du Commerce
87100 Sens

LILLE
24 Avenue du Fort de Belge
59000 LILLE

VALENCIENNES
11 rue Sallé le Comte
59300 Valenciennes

LE QUESNOY
14 rue Achille Carlier
59530 Le Quesnoy

SAINT-AMAND-LES-EAUX
37 rue Louis de Buronnes
59230 St Amand les Eaux

AU FORUM DU BATIMENT

PROVISIONS
AU 31/12/2016

NATURE DES PROVISIONS	MONTANT DEBUT EXERC.	AUGMENTATIONS DOTATIONS EX.	DIMINUTIONS REPRISES EX.	MONTANT FIN EXERC.
PROVISIONS REGLEMENTEES				
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	422711,69	183637,82	197475,24	408874,27
TOTAL I	422711,69	183637,82	197475,24	408874,27
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR LITIGES	215790,70	89378,10	23500,00	281668,80
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE	117,17		117,17	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		150000,00		150000,00
TOTAL II	215907,87	239378,10	23617,17	431668,80
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91469,41			91469,41
SUR AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2237107,60			2237107,60
SUR STOCKS ET EN COURS	2850064,00	2731620,00	2850064,00	2731620,00
SUR COMPTES CLIENTS	328210,49	182525,96	180939,06	329797,39
TOTAL III	5506851,50	2914145,96	3031003,06	5389994,40
TOTAL GENERAL I+II+III	6145471,06	3337161,88	3252095,47	6230537,47
DONT DOTATIONS ET REPRISES EXPLOITATION		3003524,06	3054503,06	
DONT DOTATIONS ET REPRISES FINANCIERES			117,17	
DONT DOTATIONS ET REPRISES EXCEPT.		333637,82	197475,24	



AU FORUM DU BATIMENT

ECHEANCE CREANCES & DETTES
AU 31/12/2016

ETAT DES CREANCES	BRUT	A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
PRETS (1) (2)	288 549	288 549	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 320 340		1 320 340
DE L'ACTIF CIRCULANT			
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	404 423		404 423
AUTRES CREANCES CLIENTS	13 858 978	13 858 978	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	6 764	6 764	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 775	6 775	
ETATS ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES			
- IMPOIS SUR LES BENEFICES	834 226	834 226	
- TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	175 791	175 791	
- AUTRES IMPOIS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
- DIVERS			
GROUPE ET ASSOCIES (2)	110 000	110 000	
DEBITEURS DIVERS	4 535 100	4 384 541	150 559
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	775 705	775 705	
TOTAUX	22 316 651	20 441 329	1 875 322

RENOIS

- (1) DONT: - PRETS ACCORDES EN COURS D'EXERCICE
 (1) - REMBOURSEMENTS OBTENUS EN COURS EXERC 400
 (2) PRETS ET AVANCES CONSENTIS AUX ASSOCIES



AU FORUM DU BATIMENT

ECHEANCE CREANCES & DETTES
AU 31/12/2016

ETAT DES DETTES	BRUT	A MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES (1)				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES (1)				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETA- BLISSEMENTS DE CREDIT				
A 2 ANS MAXIMUM	42 625	42 625		
A PLUS DE 2 ANS	10 937 339	3 187 073	7 663 265	87 000
EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES DIVERSES (1) (2)	400	400		
FURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	22 336 991	22 336 991		
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	992 807	992 807		
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORG. SOC.	1 408 933	1 408 933		
ETAT ET AUTRES COLLECTIV. PUBLIQUES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	1 481 915	1 481 915		
OBLIGATIONS CAUTIONNEES				
AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	212 950	212 950		
DETTES SUR IMMOB. ET CPTES RATTACHES				
GROUPE ET ASSOCIES (2)	201 944	201 944		
AUTRES DETTES	1 289 297	1 285 610		3 687
PRODUITS CONSTATES D'AVANCES				
TOTAUX	38 905 201	31 151 248	7 663 265	90 687

RENOIS

(1) EMPRUNTS SOUSCRITS EN COURS D'EXERC.	3 842 335
(1) EMPRUNTS REMBOURSES EN COURS D'EX.	3 210 200
(2) MONTANTS DES EMPRUNTS ET DETTES CONTRACTES AUPRES DES ASSOCIES	



AU FORUM DU BATIMENT

CHARGES A PAYER
AU 31/12/2016

	MONTANTS	TOTAUX
168804 INT.COURUS S/EMPRUNTS BANCAIRE	6 642,09	
1688 INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS		6 642,09
408100 FOURNISSEURS EACT/N.PARVENUES	155 393,94	
408110 GROUPE EACT.N/PARVENUES	1 262 407,20	
408 FACTURES NON PARVENUES		1 417 801,14
428210 PERSONNEL CONGES PAYES ET CS	931 158,31	
428300 *EFFORT CONSTRUCTION C.A.P	61 165,00	
4280 PERSONNEL		992 323,31
438200 PROV.CHARGES S/C.PAYES	372 463,32	
438600 ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	271 326,73	
4380 ORGANISMES SOCIAUX		643 790,05
448600 ETAT, CHARGES A PAYER	67 780,00	
448610 *ORGANIC A PAYER	145 170,00	
4480 ETAT, COLLECTIVITES		212 950,00
455800 INTERET COURUS	17 630,06	
4558 ASSOCIES		17 630,06
468600 AUTRES CHARGES A PAYER	656 453,24	
4680 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS		656 453,24



PARIS
Place de la République
75003 Paris

LE KREMLIN BICÊTRE
93 Avenue de Flandre
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SENS
8 bis bd du Centenaire
89100 Sens

LILLE
24 Avenue du Peuple Belge
59000 Lille

VALENCIENNES
11 rue Solaire Come
59300 Valenciennes

LE QUESNOY
14 rue Achille Cuier
59330 La Courcelle

SAINT-AMAND-LE-SEAUX
37 rue de la République
59230 St Amand les Eaux

AU FORUM DU BATIMENT

CHARGES A PAYER
AU 31/12/2016

	MONTANTS	TOTAUX
519800 INTERETS CONCOURS BANCAIRE	12 881,27	
5198 INTERETS COURUS SUR CONCOURS BANCAIRE		12 881,27
		<hr/>
TOTAL DES CHARGES A PAYER		3 960 471,16



AU FORUM DU BATIMENT

PRODUITS A RECEVOIR
AU 31/12/2016

	MONTANTS	TOTAUX
468700 AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	146 148,66	
468710 GROUPE PRODUITS A RECEVOIR	116,24	
4687 PRODUITS A RECEVOIR		146 264,90
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		146 264,90



AU FORUM DU BATIMENT

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
AU 31/12/2016

	MONTANTS	TOTAUX
486000 CHGES CONSTATEES D AVAN	775 704,97	
486 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		775 704,97



PARIS
Place de la République
75003 Paris

LE KREMLIN BICÊTRE
93 Avenue de Fumain-Beleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SENS
8 bis bd du Centenaire
89100 Sens

LILLE
24 Avenue du Peuple Belge
59040 Lille

VALENCIENNES
11 rue Saint-Jacques
59300 Valenciennes

LE QUESNOY
14 rue Achille Courcier
59530 Le Quesnoy

SAINT-AMAND-LESEAUX
37 rue Louise de Berghes
59230 Saint-Amand-les-Eaux

AU FORUM DU BATIMENT

PRODUITS NON ENCORE FACTURES
AU 31/12/2016

	MONTANTS	TOTAUX
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1 052 012,82	
418 CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FACTURES		1 052 012,82



PARIS
Place de la République
75003 Paris

LE KREMLIN BICÊTRE
93 Avenue de France - Créteil
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SENS
8 rue bd du Commerce
87100 Sens

LILLE
24 Avenue du Peuple Belge
59000 LILLE

VALENCIENNES
11 rue Solferino - Corme
59300 Valenciennes

LE QUESNOY
14 rue Achille Cuillier
59530 Le Quesnoy

SAINT-AMAND-LES-EAUX
37 rue Louis de Bethzines
59230 St Amand les Eaux

AU FORUM DU BATIMENT

DIF. DE CONVERSION PASSIF
AU 31/12/2016

	MONTANTS	TOTAUX
477100 DIFFERENCE CONVERSION S/IMMOB.	4 448,52	
477200 DIFF.CONVERSION S/DETTES FINAN	3 139,43	
477 DIF. DE CONVERSION PASSIF		7 587,95



PARIS
Place de la République
75003 Paris

LE KREMLIN BICÊTRE
93 Avenue de Fontenay-lez-Lesclapart
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SENS
9 bis boulevard de la République
87100 Sens

LILLE
24 Avenue du Prince de Belgique
59000 LILLE

VALENCIENNES
11 rue de la Courbe
59300 Valenciennes

LE QUESNOY
14 rue de la Courbe
59500 Le Quesnoy

SAINT-AMAND-LES-EAUX
37 rue de la Courbe
59230 Saint-Amand-les-Eaux

AU FORUM DU BATIMENT

CHARGES EXCEPTIONNELLES
AU 31/12/2016

	MONTANTS	TOTAUX
671200 AMENDES FISCALES ET PENALES	523,82	
671250 *AMENDES NON DEDUCTIBLES	413,00	
671800 AUTRES CHARGES EXCEPT. GESTION	122 398,16	
671 CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		123 324,98



AU FORUM DU BATIMENT

PRODUITS EXCEPTIONNELS
AU 31/12/2016

	MONTANTS	TOTAUX
771800 AUTRES PRODUITS EXCEPT.GESTION	47 173,34	
771 PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		47 173,34
772100 PRODUITS FINANCIERS ANTERIEURS	1 792,07	
772 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EX.ANT.		1 792,07
775200 PROD.CESS.DES IMMO.CORPORELLES	1 916,67	
775 PRIX DE VENTE DES ELEMENTS D'ACTIF		1 916,67



AU FORUM DU BATIMENT

CAPITAL SOCIAL
AU 31/12/2016

NOMBRE DE TITRES

CATEGORIES DE TITRES	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	CREES PENDANT L'EXERCICE	REMBOURSES PENDANT L'EXERCICE	VALEUR NOMINALE
ACTIONS ORDINAIRES	6 109			1 637,12



AU FORUM DU BATIMENT

VENTILATION CHIFFRE
D'AFFAIRES AU 31/12/2016

SECTEURS D'ACTIVITE

MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRESTATIONS DE SERVICES	76 106,63
VENTES DE MARCHANDISES	108 798 854,75
PRODUITS ACTIVITES ANNEES	485 415,43
709	-38 698,32
	<hr/>
TOTAL	109 321 678,49

SECTEURS GEOGRAPHIQUES

MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

FRANCE	108 887 389,16
ETRANGER	434 289,33
	<hr/>
TOTAL	109 321 678,49



PARIS
Place de la République
75003 Paris

LE KREMIN BICÈTRE
93 Avenue de Fontenay
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SENS
8 bis bd du Commerce
87100 Sens

LILLE
24 Avenue du Peuple
59000 Lille

VALENCIENNES
11 rue Solle le Comte
59300 Valenciennes

LE QUESNOY
14 rue Achille Carlier
59530 Le Quesnoy

SAINT-AMAND-LESEAUX
37 rue Louis de Bourgoin
59230 St Amand les Eaux

ENGAGEMENTS AU 31/12/2016**ENGAGEMENTS DE GARANTIE****ENGAGEMENTS DONNES**

EFFETS NEGOCIES NON ECHUS

AVALS

CAUTIONS

AUTRES ENGAGEMENTS DE GARANTIE

AUTRES

1 070 463

ENGAGEMENTS RECUS**SURETES REELLES****ENGAGEMENTS RECIPROQUES EXCEPTIONNELS****ENGAGEMENTS SUR COMMANDES EN COURS**

MONTANT DU SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS

OPERATIONS DE CREDIT BAIL

A PAYER A MOINS D'UN AN

429 617

A PAYER A PLUS D'UN AN

640 846

INTERETS SUR EMPRUNTS EN COURS

INTERETS A ECHOIR A MOINS D'UN AN

INTERETS A ECHOIR A PLUS D'UN AN

1 070 463

ENGAGEMENTS SUR CREANCES ET DETTES AU BILAN**CREANCES ASSORTIES DE GARANTIES****DETTES ASSORTIES DE GARANTIES****CREANCIERS PRIVILEGIES**

PRIVILEGE DU TRESOR

PRIVILEGE DE LA SECURITE SOCIALE

PRIVILEGE CAISSE RETRAITE

PRIVILEGE DU VENDEUR

DETTES ASSORTIES DE SURETES REELLES**NANTISSEMENT DU FONDS**

Nantissement des fonds acquis antérieurement

7 548 394

Nantissement des fonds acquis en 2016

NANTISSEMENT BNP PARIBAS

1 660 000

NANTISSEMENT SG

1 000 000

EMPRUNTS HYPOTHECAIRES

NANTISSEMENTS DE TITRES

10 208 394

**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
AU 31/12/2016**

SECTEURS D'ACTIVITE	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES
VENTES DE MARCHANDISES	108 760 156
PRESTATIONS DE SERVICES	561 522
	109 321 678

SECTEURS GEOGRAPHIQUES	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES
FRANCE	108 887 389
ETRANGER	434 289
	109 321 678

Filiales et Participations

DENOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à	% de détention
LA QUINCAILLERIE DU BATIMENT	SAS	50 000	21 Bd Richard Lenoir PARIS	100%
GAYON	SAS	500 000	20 Rue de la Croix-Nivert 75015 PARIS	100%

Répartition de l'impôt sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel au 31/12/2016

	AVANT IMPOT	IMPOT CORRESP.	APRES IMPOT
RESULTAT COURANT	2 255 811	-380 011	1 875 800
REINTEGRATIONS FISCALES	431 909	-72 759	359 150
DEDUCTIONS FISCALES	-860 273	144 920	-715 353
AMORTISSEMENTS DIFFERES		0	0
DEFICITS ANT.IMP. SUR RESULT.		0	0
PLUS VALUE COURT TERME		0	0
PLUS VALUE LONG TERME 19%		0	0
AUTRE RESULTAT EXCEPTIONNEL	-208 605	35 141	-173 464
		0	0
PARTICIPATION DES SALARIES	0	0	0
RESULTAT COMPTABLE	1 618 842	-272 708	1 346 133

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
Autres:	
Ecart de conversion actif	0
Total	0

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductible l'année de leur comptabilisation	
- Participation des salariés	0
- Effort construction	61 165
- Contribution de solidarité Organic	145 170
- Provision perte de change	
Autres:	
Ecart de conversion passif	4 449
Total	210 784

Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Identité de la Société Mère Consolidant les Comptes de la Société

DENOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
-----------------------------	--------------	----------------------	---------------------------------

AU FORUM DU DEVELOPPEMENT	SASU	28 637 025	89 Bd Richard Lenoir 75011 PARIS
---------------------------	------	------------	----------------------------------

FILIALE LA QUINCAILLERIE DU BATIMENT
 NO SIRET 49122131300027 APE 4674A
 CAPITAL 50 000
 RESERVES + REPRISES A NOUVEAU 254 413
 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT
 QUOTE PART DU CAPITAL DETENU 100%

DESIGNATION	MONTANT	PROVISION	NET	EXERC. N-1
VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS	50 000		50 000	50 000
CREANCES RATTACHEES				
CREANCES RESULTANT DES VENTES	100 899		100 899	198 267
CREANCES DIVERSES				
PROVISION POUR RISQUES				
DETTES SUR ACHATS	9 218		9 218	177 842
CHIFFRE D'AFFAIRES HT DERNIER EXERCICE	2 381 381		2 381 381	2 181 574
RESULTAT DERNIER EXERCICE	18 898		18 898	14 747
DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU				
COURS DE L'EXERCICE				
VENTES A LA FILIALE PENDANT L'EXERCICE	1 752 105		1 752 105	1 495 849
ACHATS A LA FILIALE PENDANT L'EXERCICE	41 742			58 017
CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE				
DETTES RATTACHEES				

FILIALE GAYON
 NO SIRET 32253343100027 APE 4874A
 CAPITAL 500 000
 RESERVES + REPRISES A NOUVEAU -336 997
 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT
 QUOTE PART DU CAPITAL DETENU 100%

DESIGNATION	MONTANT	PROVISION	NET	EXERC. N-1
VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS	2 712 908		2 712 908	2 712 908
CREANCES RATTACHEES				
CREANCES RESULTANT DES VENTES	44 300		44 300	857 248
CREANCES DIVERSES	112 694		112 894	106 445
PROVISION POUR RISQUES				
DETTES SUR ACHATS	0		0	97 800
CHIFFRE D'AFFAIRES HT DERNIER EXERCICE	180 883		180 883	565 573
RESULTAT DERNIER EXERCICE	-54 127		-54 127	-71 130
DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE				
VENTES A LA FILIALE PENDANT L'EXERCICE				
ACHATS A LA FILIALE PENDANT L'EXERCICE				
CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE				
DETTES RATTACHEES	184 314		184 314	275 091

NOTE DE L'ANNEXE RELATIVE AUX FONDS DE COMMERCE

1/ Historique et origine des fonds de commerce

- ◆ En 1991, création de la société AU FORUM DU BATIMENT à PARIS 18^{ème}.
- ◆ En 1995, création de la société AU SERVICE AVANT TOUT (ASAT) à PARIS 11^{ème}
- ◆ En 1996, création de la société AU COMPTOIR PLOMBERIE SERRURERIE (ACPS) à PARIS 15^{ème}
- ◆ En 1997, création de la société AUX FOURNITURES DES BATISSEURS (AFDB) à NOISY LE SEC
- ◆ En 1997, création de la société AU FORUM DE L'ELECTRICITE (AFDE) à SAINT OUEN
- ◆ En 1999, ouverture des magasins de PARIS 12^{ème} et de paris 20^{ème} arrondissement. L'activité de ces deux magasins est rattachée à la société AU SERVICE AVANT TOUT (ASAT)
- ◆ En 2000, fusion des sociétés :

. AU FORUM DU BATIMENT avec les sociétés AU FORUM DE L'ELECTRICITE (AFDE), AUX FOURNITURES DES BATISSEURS (AFDB) et AU SERVICE AVANT TOUT (ASAT)

. AU FORUM DU BATIMENT avec la société AU COMPTOIR PLOMBERIE SERRURERIE (ACPS).

Ces opérations de fusions ont entraîné l'inscription à l'actif de la société AU FORUM DU BATIMENT (AFDB) les fonds de commerce des sociétés absorbées.

- ◆ En 2001, acquisition de la société SARL INTERMETAL et inscription à l'actif de la société AFDB de son fonds de commerce après son absorption.
- ◆ En 2002, acquisition des deux fonds de commerce de la QUINCAILLERIE D'ALEMBERT et inscription à l'actif d'AFDB de ces fonds de commerce.
- ◆ En 2005, acquisition d'un fonds de commerce de serrurerie et de quincaillerie situé à COIGNERES et d'un fonds de commerce situé à la SEYNE SUR MER.
- ◆ En 2006, acquisition d'un fonds de commerce de serrurerie et de quincaillerie signé à Boulogne et d'un fonds de commerce situé au Boulevard Pershing à Paris 17^{ème}.

Au 31/12/2006 la fusion avec transmission universelle de patrimoine des sociétés AU COMPTOIR DU CHAUFFE-EAU et ULTIMA a entraîné l'inscription à l'actif au profit de la société AU FORUM DU BATIMENT des fonds de commerce des sociétés absorbées.

En fin d'année 2007, acquisition d'un nouvel établissement situé à Villeurbanne (69) pour un droit au bail de 100.000 €.

En fin d'année 2008, acquisition de trois nouveaux fonds de commerce, l'un situé à Pontault-Combault (94) pour une valeur de 213.000 €, les deux autres situés à Nanterre (92) pour une valeur de respectivement de 406.000 € et 30.000 €.

Suite à l'opération de TUP réalisée avec la société SANI Z en date du 31/12/2008, il a été décidé la comptabilisation du mali technique en acquisition d'immobilisations incorporelles représentant les trois fonds de commerce de la société absorbée SANI Z pour une valeur de 650 KE; Ces fonds de commerce se situent l'un à Paris 19ème Rue de Meaux, le second à Paris 15ème rue Jean Daudin et le 3ème Avenue Gabriel Péri à Saint-Ouen (93).

Ce dernier établissement a fait l'objet d'une expropriation en 2010. Il a été sorti pour une valeur de 77 K€, qui a été déterminée en fonction du pourcentage d'activité qu'il représentait en 2008 par rapport à l'activité globale de SANI Z.

En février 2010, acquisition d'un établissement sis Bd Pasteur 75015 PARIS pour la somme de 35.000 €.

En mai 2010, acquisition d'un établissement sis Bd Jourdan 75014 PARIS pour la somme de 120.000 €.

En février 2011, acquisition d'un établissement sis Rue de Maubeuge à Paris 9ème pour la somme de 30.000 €.

En mars 2011, acquisition d'un fonds de commerce à la Rue Patay à Paris 13ème pour la somme de 110.000 €

En juin 2011, acquisition d'un établissement à Vaux le Pénil (Seine et Marne) pour la somme de 270.000 €.

En juillet 2011, ouverture d'un établissement à Nîmes (Gard).

En avril 2012, achat d'un établissement à Dourdan (Yvelines) pour la somme de 215.000 €.

En juillet 2012, ouverture d'un établissement à Paris 2ème 3 Rue du Quatre Septembre.

En août 2012, ouverture d'un établissement à Montpellier (Hérault) ainsi qu'à Aubagne (Bouches du Rhône)

En février 2013, ouverture d'un établissement à Paris rue des Lyanes pour la somme de 137.000 €

En mars 2013, ouverture d'un établissement à Lyon et en décembre 2013 acquisition d'un établissement à Cannes.

En 2014 :

- acquisition du fonds de commerce CPE DISTRIBUTION à Issy Les Moulineaux, Paris 11ème et Paris 17ème pour 550.000 €

- acquisition du fonds de commerce BAIN DOUCHE à Paris 12ème pour 210.000 €

- acquisition du fonds de commerce MATECO à Béziers (34) pour 115.500 €

- acquisition du fonds de commerce AS PRO à Nîmes (33) pour 105.000 €

- acquisition du fonds de commerce AQUAGAL à Paris 10ème pour 22.000 €

- suite aux TUP, acquisition des fonds de MARIUS BLANC, B2C et QGB pour 616.999 €

En 2015

- acquisition du fonds de commerce LEVRAT à Montrcuil (93) pour 170.000 € en août 2015
- acquisition du fonds de commerce LEVRAT à Abbeville pour 70.000 € en septembre 2015
- acquisition du fonds de commerce LEVRAT au Mans pour 30.000 € en septembre 2015

En 2016 :

- acquisition du fonds de commerce JMC MOTOCULTURE en mai 2016 pour 103 335,42 €
- acquisition de fonds de commerce CG FIXE à la Rochelle en août 2016 pour 50 054,09 €
- acquisition fonds de commerce VIRRION en mars 2016 pour 1 000 €
- acquisition fonds de commerce QUINCAILLERIE HANNS en juin 2016 pour 5 000 €
- acquisition fonds de commerce ETS VERNIERES en août 2016 pour 5 000 €
- acquisition fonds de commerce SN DECOT à Troyes en décembre 2016 pour 5 000 €

Suite à ces opérations de fusion et de rachat, les fonds de commerce figurent à l'actif de la société AFDB au 31/12/2016 pour une valeur globale de 10 .634 K€ et les droits au bail pour 522 K€.

II/ L'évolution de l'activité

Le groupe AU FORUM DU BATIMENT axe son développement sur une rationalisation et une standardisation de l'ensemble de ses points de vente dans le but d'offrir un service optimum à ses clients et profiter de structure de groupe.

Cette gestion de groupe se caractérise par :

- le fait que la clientèle est transférée d'un fonds à l'autre
- risque de vente de certains fonds (en fait le droit au bail tout en conservant la clientèle)
- des services communs tels que l'informatique (-gestion des stocks), les livraisons, les achats groupe.

Ainsi, un point de vente ne peut pas vivre sans le groupe.

III/ Conséquence sur la valeur des fonds de commerce

La stratégie de groupe développée a un impact direct sur les fonds de commerce figurant à l'actif de la société.

En effet, ces fonds de commerce ont été inscrits à l'actif, suite aux opérations de fusions ou de rachats, sur la base d'éléments observés dans leur fonctionnement autonome.

La gestion de groupe conduit à apprécier la rentabilité des fonds de commerce figurant dans les comptes de la société AU FORUM DU BATIMENT de manière globale et non de manière autonome.

Dans cette optique, les fonds de commerce figurant à l'actif pour un montant de 10 634 K€ doivent être considérés comme des incorporels et il n'y a pas de dépréciation des fonds de commerce à comptabiliser car:

- d'une part, il n'existe pas d'indice externe ou interne de perte de valeur des fonds de commerce acquis pouvant être retenu en application de l'article 322-5 du PCG

- d'autre part, le calcul d'une valeur actuelle de chaque fond de commerce acquis en application de la méthode des Discounted Cash Flows et en prenant en compte les hypothèses suivantes ne permettraient pas d'envisager une dépréciation des fonds. Le taux d'actualisation retenu est le taux de rendement des capitaux propres de la société AFDB au 31/12/2016. La durée d'actualisation est celle d'un bail commercial de 9 ans. La valeur terminale du flux de trésorerie est négligée compte tenu de l'horizon d'actualisation. Le flux de trésorerie prévisionnel de chaque année est égal à la marge commerciale de chaque fonds.